

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XII.

No. 22.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées et par bons sur la poste.

JEUDI, 2 JUIN 1881

AVIS IMPORTANT

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée,) à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

LA QUESTION UNIVERSITAIRE

RÉPLIQUE DE S. G. MGR L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC A S. G. MGR L'ARCHEVÊQUE DE MARTIANAPOLIS

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,
22 mai 1881.

MGR I. BOURGET,
Archevêque de Martianopolis.
MONSIEUR,

La lettre de Votre Grandeur en date du 16 courant, qui a paru dans les journaux d'hier, ne m'est arrivée que ce matin, et je me fais un devoir t'y répondre.

1. J'ai dit dans ma lettre du 12 courant que je regardais la vôtre du 6 "comme une déclaration de guerre à l'Université-Laval, à la presque unanimité de l'épiscopat de la province et en particulier à celui qui aujourd'hui gouverne le diocèse de Montréal, et au St Siège lui-même."

Votre Grandeur me répondit : "Si cette antienne est vraie, vous avez raison, Monseigneur, d'éprouver un chagrin accablant et d'être stupéfait d'un profond étonnement. Car, je comprends que je serais vraiment digne d'anathème si je marchais dans une aussi mauvaise voie... Vous savez que je ne sais pas déguiser ma pensée et que je la dis franchement sans aucune acception de personnes." Tout cela peut prouver que Votre Grandeur est de bonne foi, mais ne démontre nullement que mon antienne soit fautive.

2o. Votre Grandeur se plaint de n'avoir pas été comprise.

Vient pour appuyer cette plainte un long plaidoyer dont voici tout le fond réduit en peu de mots par Votre Grandeur elle-même : "Ce que j'étais lorsque je combattais ouvertement les combats du Seigneur, sous les drapeaux de mon archevêque et en marchant dans les rangs de mes co-Provinciaux, je le suis encore au fond de ma chère solitude." J'avoue franchement que je ne puis comprendre com-

ment aujourd'hui Votre Grandeur combat sous le drapeau de l'archevêque et des suffragants de la province ecclésiastique de Québec. Le seul évêque titulaire qui aujourd'hui ne combat pas de cette manière, se trouve donc indirectement condamné par Votre Grandeur dans ce passage.

3o. "Voici ce que j'ai à dire pour montrer que la solitude ne m'a pas rendu farouche et sauvage au point où je serais sans doute arrivé, si j'en étais venu jusqu'à me mettre en guerre avec mes anciens compagnons d'armes, et même avec le Commandant des armées du Seigneur que j'ai tant aimé et vénéré..."

"J'étais fatigué de luttes incessantes, je soupirais après les charmes de la retraite..." Qui donc forçait Votre Grandeur à descendre dans l'arène ?

"Mon devoir... a été de lever des mains suppliantes vers le Divin Pilote qui semble dormir dans la barque de Pierre, et de crier aussi fort que possible... en lui disant avec larmes : 'Seigneur, sauvez-nous, nous périssons.'" Personne ne songera à vous reprocher ces prières et ces larmes, qui sont certainement plus utiles à l'Eglise universelle et à celle de notre province en particulier, que ne peuvent être des lettres adressées publiquement à des diocésains de Montréal pour leur conseiller de tenir bon contre la volonté de leur évêque et du Saint-Siège.

"Mon devoir... a été d'exhorter ceux qui sont venus chercher des conseils et des consolations dans ma paisible retraite, à se soumettre aux décrets du St-Siège, et à exécuter avec une humble soumission les directions données par les Pasteurs qui sont chargés du soin des âmes." Il faut avouer que ces sages conseils donnés dans l'intimité n'ont pas toujours produit leur effet, et qu'on a mieux aimé suivre les décisions données publiquement en sens contraire, notamment dans la lettre du 6 courant.

"Mon devoir... a été de conseiller à ceux qui croyaient avoir des droits à soutenir de s'adresser humblement aux premiers Pasteurs pour qu'ils usassent, s'ils le trouvaient à propos, de leur autorité pour remédier aux maux dont ils avaient à se plaindre, et ensuite au Souverain Pasteur, qui est juge suprême de l'Eglise, pour les juger en dernier ressort." Conformément à cet excellent conseil, l'Ecole de Médecine s'est adressée aux premiers pasteurs, et n'ayant pas reçu une réponse conforme à ses désirs, elle a eu recours au Souverain Pontife. Pendant plusieurs mois, le député de l'Ecole a plaidé sa cause de vive voix et par écrit, et quoique l'Université ne fut pas représentée devant le tribunal, la cause de l'Université a paru si claire et si juste, que la succursale a été maintenue. Aujourd'hui cependant, Votre Grandeur, dans ses lettres rendues publiques, semble dire à l'Ecole : "Si vous n'êtes pas contente de ces décisions de vos premiers pasteurs et du Souverain Pontife, qui est le juge suprême de l'Eglise, parlant par celui qui est son organe autorisé pour cette province, vous avez en conscience le droit de n'en tenir aucun compte." Voilà ce qui résulte du cas de conscience résolu dans la lettre du 6 courant et du passage suivant de celle du 16 :

"Mon devoir... a été d'éclairer (avec toute la prudence possible) certaines consciences, quand je me suis convaincu qu'on les égarait, en leur représentant comme

obligations de conscience ce qui ne l'était pas. En procédant de la sorte, j'étais loin de croire que je me mêlais de l'administration du diocèse... Si je ne me fais illusion, je crois avoir, en agissant de la sorte, prévenu de sérieux embarras et de graves difficultés pour l'administration." Votre Grandeur oublie qu'on ne peut appeler de l'évêque diocésain qu'à son archevêque ou au Pape, comme Elle l'a reconnu Elle-même plus haut. L'évêque diocésain de Montréal dit à ses sujets : "J'obéis au St-Siège en appuyant la succursale, et je veux que l'on suive mon exemple." Votre Grandeur dit au contraire publiquement : "Je déclare que vous n'êtes pas tenus d'obéir à votre évêque qui vous égare." Voilà en trois mots tout le fond de ce cas de conscience et de ce passage. Dans mon humble opinion, c'est bien clairement se mêler de l'administration du diocèse et créer de sérieux embarras et de graves difficultés. Ce n'est guère le moyen d'aider, comme le dit Votre Grandeur, "les diocésains à bien remplir les devoirs de la soumission et de l'obéissance dont ils font profession à l'égard de leurs pasteurs."

4o. "Si Votre Grâce en doute, qu'Elle interroge tous ceux avec qui j'ai été en rapport." Puisque Votre Grandeur affirme avoir donné en particulier certains avis, je ne puis ni ne veux les révoquer en doute. Toute la difficulté est de trouver un moyen de les concilier ensemble et avec les protestations répétées dans vos lettres du 6 et du 16 courant.

5o. "Me serait-il permis de faire observer à Votre Grâce qu'Elle semble vouloir produire de l'effet sur l'esprit de ses lecteurs en se montrant si chagrine et si étonnée quand Elle leur signale les prétendues contradictions entre mes paroles et mes actes ; lorsqu'Elle cherche à leur faire croire que je me mêle d'administration tout en disant que je m'en abstiens ; lorsqu'Elle témoigne une nouvelle surprise en m'entendant discuter et juger le fait de l'établissement de la succursale de Laval à Montréal, et autres." Tout homme qui parle et écrit a nécessairement l'intention de produire quelque effet, et je ne saurais jamais me persuader que Votre Grandeur, en publiant ces lettres, n'a pas voulu produire de l'effet, ni arriver à une fin.

6o. "Toujours est-il admis que la législation n'a pas à s'occuper" de la succursale. Cette assertion gratuite, destinée à produire de l'effet, est fort contestable et sera contestée en temps et lieu. C'est là et alors aussi que sera discutée de part et d'autre la réponse du Conseil Privé, dont on prétend faire une machine de guerre contre les déclarations du St-Siège, qui a continué et veut continuer de soutenir la succursale, même après que le député de l'Ecole à Rome a soulevé cette objection.

7o. Parlant de la réponse du Conseil Privé, Votre Grandeur ajoute : "Comme vous le voyez, Monseigneur, ce n'est pas moi qui ai jugé et qui juge *ex-parte*, mais un tribunal compétent." Chose singulière ! Les partisans de l'Ecole contestent l'autorité du Cardinal Préfet de la Propagande, qui affirme clairement que la S. C. NE CESSERA CERTAINEMENT PAS DE SOUTENIR LA SUCCURSALE de Montréal ; puis, prenant une nouvelle balance et de nouveaux poids, ces mêmes partisans veulent faire passer pour une décision finale d'un tribunal compétent un simple rapport du Secrétaire-d'Etat, qui s'exprime d'une manière

tout à fait dubitative sur la convenance et la justice d'accorder une nouvelle charte ! Le Cardinal affirme que la S. C. soutiendra toujours ce qui a été fait ; le Secrétaire-d'Etat déclare ne vouloir pas chercher à éclaircir son doute et trouve plus court de recommander l'abstention jusqu'à nouvel ordre. Croira qui voudra que ce soit là un jugement.

8o. "Mais, continue Votre Grandeur, ce que je ne puis, ce me semble, passer sous silence, c'est l'application du trop fameux jugement des *communautés* de France lancé contre les communautés : Vous n'êtes pas autorisée, allez-vous-en, faites dire aux membres de l'Ecole." En novembre dernier et encore dernièrement, l'Ecole n'a-t-elle pas fait signifier à l'Université Laval de quitter Montréal, sous peine d'être poursuivie devant le tribunal ? J'aime à croire que l'intention et le motif n'étaient pas les mêmes dans les deux cas ; mais le langage est absolument identique.

9. Votre Grandeur parle ensuite de "cette multitude de pétitions adressées à la législature contre la passation du bill qui met en émoi toute la province." On a cru sans doute qu'on produirait de l'effet en faisant signer une multitude d'enfants et de personnes qui, peut-être, croyaient signer autre chose, ou bien ne savent pas ce que c'est qu'Université, Succursale, Ecole de Médecine, etc. J'ai entendu un citoyen haut placé, favorable à la succursale, se plaindre de ce que l'on avait fait signer son fils, âgé de 12 ans ! Je n'ai pas vu ces innombrables pétitions, mais je serais curieux de connaître le nombre de croix qu'elles contiennent. De toute cette multitude de personnes, combien y en a-t-il qui, interrogées sous serment, pourraient répondre qu'elles avaient une idée bien nette et bien claire de la question ? On fait sonner bien haut le nombre des paroisses d'où sont venues des pétitions mais on ne dit pas combien il y a de signatures. J'ai entendu dire que dans certaines paroisses il y en avait que trois.

Quoiqu'il en soit, n'est-ce pas un désordre et une espèce de scandale de voir des prêtres signer et recommander de semblables requêtes contre la volonté bien connue de leur Ordinaire ? Un jour, on demandera si Votre Grandeur par ses écrits n'a pas contribué à ce renversement de la discipline ?

10o. Parlant des lettres et décisions venues de Rome, Votre Grandeur dit : "Quelques graves et respectables que soient ces lettres, elles ne portent pas le sceau et le cachet de l'autorité pontificale ; car, l'on n'y voit pas une décision officielle de la Sacré Congrégation *in sacro concilio*, comme on dit, exprimant le sentiment de la majorité des éminents cardinaux, consultants de cette vénérable assemblée, formellement approuvée par le Souverain Pontife. C'est pourtant ce qu'il faudrait pour trancher les présentes difficultés." Votre Grandeur amplifie la portée d'un simple rapport fait à Sa Majesté, pour en faire un jugement final d'une autorité compétente ; à cette occasion, vous n'exigez aucune formalité, ni sceau, ni cachet de l'autorité royale, ni décision officielle de la majorité du Conseil Privé, ni approbation formelle de Sa Majesté. Tout est bon, tout est final, tout est écrasant, quand il s'agit d'un document qui paraît défavorable à la succursale ; mais ce n'est plus la même chose quand il s'agit d'une

lettre du Cardinal préfet d'une Congrégation, favorable à l'Université ! Double poids et double mesure ! Je doute fort qu'à Rome on trouve bien exacte et bien respectueuse cette manière de procéder et cette défiance à l'égard de documents portant la signature du Cardinal Préfet et le contre-seing du Secrétaire d'une Congrégation.

Je prie Votre Grandeur d'agréer l'assurance de mon respect et de mon dévouement.

† E. A., ARCH. DE QUÉBEC.

LETTRÉ DE S. G. MGR BOURGET

A Sa Grâce Monseigneur E. A. Taschereau, archevêque de Québec.

Monseigneur,

J'ai reçu votre lettre du 21 mai, et je m'empresse d'en accuser réception avant de partir pour une nouvelle excursion dans quelques paroisses du diocèse.

Dans ma lettre du 16, je me suis fait un devoir de déclarer franchement, à Votre Grandeur la vérité des faits qui y sont relatés, sans arrière-pensée ; et comme je pense avoir été compris par la plupart de ceux qui en ont pris communication, je m'en tiens là bonnement, sans chercher à avoir le dernier mot et vouloir l'emporter sur qui que ce soit.

Ainsi, veuillez, Monseigneur, avoir pour agréable et prendre en bonne part le refus que je fais par la présente de prolonger indéfiniment cette discussion qui ne saurait avoir aucuns bons résultats et qui finirait, ce me semble, par avoir des suites fâcheuses.

J'ai l'honneur d'être, bien sincèrement, Monseigneur, de Votre Grandeur le très-humble et respectueux serviteur,

† G., Arch. de Martianopolis.

CHANGEMENTS MINISTÉRIELS

Avant le départ de sir John A. Macdonald pour l'Angleterre le cabinet s'est réuni et les changements ministériels suivants ont été décidés :

L'hon. M. James Macdonald est fait juge en chef de la Nouvelle-Ecosse, en remplacement de sir William Young, missionnaire ; sir Alexander Campbell lui succède comme ministre de la justice ; l'hon. M. O'Connor est transféré du secrétariat d'Etat à son ancien département, celui des postes ; l'hon. M. Mousseau devient secrétaire d'Etat, et l'hon. M. A. W. McLellan, de Londonderry, Nouvelle-Ecosse, est fait président du Conseil.

La nomination de M. Macdonald comme juge en chef sera bien accueillie dans la Nouvelle-Ecosse, dont il était l'un des avocats les plus remarquables. Sa nomination crée une vacance pour le comté de Pictou qu'il représentait depuis 1858, et il y aura en conséquence une élection prochainement dans ce comté.

L'hon. M. McLellan, le nouveau président du Conseil, représente au Sénat la circonscription de Londonderry. Il a été membre des Communes de 1867 à 1869. C'est un orateur éloquent et fort estimé dans sa province.

CONVENTION DE PRÊTRES CANADIENS

Dans une lettre adressée au *Drapeau National*, M. l'abbé F. X. Chagnon, missionnaire à Champlain, N.-Y., donne son approbation à l'idée émise par M. l'abbé Audette, il y a quelques semaines, de réunir les prêtres canadiens des Etats-Unis en convention. Il est entendu, dit M. l'abbé Chagnon, qu'un appel sera fait, cette année, à tous les missionnaires de se réunir fraternellement à la résidence du missionnaire de Champlain et d'y jeter les bases des futures conventions des prêtres canadiens.

— Il est mort 400 personnes de la diphtérie, à Watertown.

NOS GRAVURES

Les généraux français — Le général Osmont

Le gén. Osmont, qui commande le 19^e corps en Algérie, est originaire du midi de la France. Il est né le 31 janvier 1818, à Montpellier, et il a fait sa carrière dans le corps de l'état-major. Sorti de Saint-Cyr en 1838, la guerre le trouva, en 1870, général de brigade à Dijon.

Sa courageuse conduite lui valut le grade de général de division. Depuis son entrée au service, le gén. Osmont a pris part à toutes les campagnes de l'Empire : la Crimée, où il fut blessé et fait chevalier de la Légion d'honneur ; la Syrie, où il était chef d'état-major du gén. Beaufort-d'Hautpoul ; le Mexique, où Bazaine le prit comme chef d'état-major général, et enfin l'Italie.

En 1877, le gén. Osmont commandait la division d'Oran quand il fut appelé au commandement du 10^e corps, puis à celui du 19^e à Alger.

Le gén. Osmont est grand-officier de la Légion d'honneur.

Le gén. Forgemol de Bostquenard,

qui commande la province de Constantine, est né le 17 septembre 1821, à Azerables (Creuse).

Fils d'un officier du premier empire, élevé au Prytanée militaire de la Flèche, il sortit de Saint-Cyr le 1^{er} octobre 1841.

Successivement lieutenant d'état-major en janvier 1844, capitaine en mars 1847, chef d'escadron en août 1860, lieutenant-colonel en juin 1865, colonel en juillet 1870, il fut nommé général de brigade en septembre 1871.

Le gén. Forgemol a fait un long séjour en Algérie.

Il devint ensuite chef d'état-major du 7^e corps d'armée à Besançon, où le duc d'Aumale appréciait fort ses éminentes qualités.

Le caractère doux et conciliant de cet officier n'exclut nullement l'énergie dans le commandement.

En 1874, il a été fait commandeur de la Légion d'honneur.

Le gén. Forgemol a sous ses ordres les deux généraux de brigade Vincendon et Logerot.

Le gén. Vincendon

est né le 8 octobre 1833, à Brézins (Isère). Engagé volontaire le 13 avril 1852, il gagnait son épauvette de sous-lieutenant le 17 février 1855, au 2^e zouaves.

Lieutenant en octobre 1856, capitaine le 12 août 1857, chef de bataillon le 2 juillet 1862, lieutenant-colonel le 3 août 1867, colonel le 15 juillet 1870, il fut promu général de brigade en 1875.

Le gén. Vincendon est neveu du gén. Vinoy. Il commandait, avant l'expédition en Tunisie, la place de Marseille et la 58^e brigade de la 29^e division du 15^e corps.

Le général est commandant de la Légion d'honneur.

Le gén. Ritter,

qui commande la subdivision de Bône et qui vient d'être si cruellement arrêté dans sa carrière, est né à Avignon le 2 janvier 1824. Il sortit de Saint-Cyr avec le grade de sous-lieutenant, en 1844.

Nommé capitaine en 1853, chef de bataillon en 1863, lieutenant-colonel en 1870, colonel en 1871, il fut promu général de brigade en 1877.

Le général est officier de la Légion d'honneur. Il est fils de militaire et appartient à une vieille famille d'Alsace. Son père est mort chef des huissiers au sénat impérial, poste qui n'était confié qu'à un officier supérieur.

Son fils est élève à l'école de Saint-Cyr.

M. Émile de Girardin

M. Émile de Girardin est né à Paris, le 22 juin 1806. Il était fils adultérin de Mue Dupuy et du comte Alexandre de Girardin.

Il fut élevé pendant quelques années en Normandie, sous le nom d'Emilie de Lamothé et arriva à Paris en 1829.

A l'âge de 22 ans, doué d'une intelligence extraordinairement vive, animé du désir de parvenir, il résolut de faire son chemin au moyen de la presse.

En quelque années, il fonda la *Mode*, le *Voleur*, le *Journal des connaissances utiles*, le *Journal des institutions primaires*, le *Musée des Familles*, l'*Almanach de France*, l'*Atlas de France* et l'*Atlas universel*.

En 1836, il fonda la *Presse* qui réussit à merveille, et c'est alors qu'il eut avec Armand Carrel, rédacteur en chef du *National*, cette rencontre fatale à son adversaire.

Expulsé de France après le coup d'Etat, M. de Girardin revint plus tard et reprit la direction de son journal, qu'il quitta en 1856, pour le reprendre en 1862 et en sortir de nouveau en 1866.

Il passa à la *Liberté*, où un article le fit condamner à 5,000 d'amende

En septembre, il fit des offres de services au gouvernement de la défense nationale ; il fut refusé ; de là sa rancune.

Depuis, il lutta dans son dernier journal *La France*, et fut nommé député en remplacement de M. Thiers.

Il siégeait à l'union républicaine.

M. de Girardin avait été frappé, il y a quelques jours, en sortant du Gymnase, de l'attaque d'hémiplégie qui l'a emporté.

L'insurrection albanaise — Le combat de Scopia

Depuis la signature du traité de Berlin, une grande fermentation règne en Albanie. Ce traité, en arrondissant la Serbie, le Monténégro et la Grèce, l'a fait au détriment des Albanais. Ceux-ci ont pris les armes, et, après s'être réunis, concertés ont finalement constitué un comité insurrectionnel permanent, parfaitement disposé à s'opposer par la force au démembrement de leur territoire.

La Porte, de son côté, soutenait en secret cette résistance qu'elle paraissait vouloir vaincre, sans pouvoir y parvenir.

Ce double jeu, qui durait depuis 1878, devait forcément cesser. Les puissances européennes, lassées des tergiversations de la Turquie, et décidées à maintenir intégralement les décisions du Congrès de Berlin, ont obligé la Porte à remplir ses engagements. C'était la lutte avec la Ligue albanaise, lutte commencée il y a quelques jours par le combat de Scopia, que nous représentons dans notre gravure, et où les Albanais ont perdu 4,000 hommes.

La nouvelle de la défaite des Arnauts à Verisovez a causé une grande émotion dans toute l'Albanie.

Même dans les districts les plus pacifiques, on se hâte maintenant à envoyer des secours aux soldats de la Ligue albanaise.

Tunis — La colonne du gen. Vincendon

La colonne Vincendon, après avoir quitté de grand matin El-Aioum, a gagné Fedj-Kalah par de très mauvais sentiers.

Quand l'avant-garde, composé du 7^e bataillon de chasseurs et d'une section du 2^e régiment d'artillerie, est arrivée au col avec le gén. Vincendon et son état-major, elle a été reçue par un feu de mousqueterie de deux ou trois cents Kroumirs embusqués derrière des buissons et des rochers.

La colonne Vincendon a pris alors par la crête du Djebel-Oum-Tekkek. Les chasseurs et une compagnie du 40^e ont nettoyé la route. Les gens des goums, pendant ce temps, tournaient les crêtes, opérant ainsi une diversion utile. Une colonne du 141^e de ligne appuyant ce mouvement, ont achevé l'œuvre.

Les Kroumirs ont montré la même audace sauvage que dans la journée du 31 mars. Ils laissaient les soldats approcher jusqu'à cinquante mètres, tiraient et se sauvaient en bondissant à travers les buissons. Très difficiles à voir, ils étaient très difficiles à viser.

Mais, bientôt épouvantés, ils se sont enfuis. Un seul homme a été tué de notre côté.

Les soldats ont fait marches, contre-marches, avec déploiement sur les flancs, dans un pays où parfois il fallait s'accrocher aux branches pour grimper, franchissant 25 à 30 kilomètres, sans laisser un trainard, le tout avec bonne humeur.

Il ne faut pas oublier que la moitié sont des jeunes soldats de cinq mois qui, au commencement, avaient quelque défiance d'eux-mêmes. Après avoir essuyé le feu, ils ont pris une pleine assurance.

LES ACADIENS

Les descendants des valeureux Acadiens se réuniront en Convention, au collège St-Joseph de Memromcook, Nouveau-Brunswick, le 20 et 21 juillet prochain.

A une réunion du conseil exécutif, tenue à Shédiac, le 10 mai, il a été résolu que les messieurs suivants fussent invités à porter la parole à la Convention : M. E. Rameau, France ; J. P. Rhéaume, Québec ; l'hon. J. O. Chauveau, M. le juge Routhier, L. U. Fontaine, l'hon. J. A. Champleau, l'hon. W. Laurier.

Résolu que chaque paroisse acadienne — et par chaque paroisse le comité entend tout groupe d'Acadiens ayant une église — soit invitée à se faire représenter à la Convention par trois délégués élus à la majorité des voix à une assemblée publique convoquée à cette fin et munis d'un écrit du secrétaire de telles assemblées attestant leur élection.

Résolu que les sujets ci-après mentionnés forment la base des délibérations de la Convention et soient traités par des commissions composées comme suit et auxquelles le pouvoir est donné d'ajouter à leur nombre :

10. Du choix et de l'adoption d'une fête nationale générale pour les Acadiens des provinces maritimes ;
20. De l'éducation ;
30. De l'agriculture et des moyens de la faire progresser au milieu des Acadiens ;
40. Colonisation et émigration et de la nécessité d'encourager l'une pour arrêter l'autre ;
50. La presse, son rôle et de la nécessité de l'encourager, de la multiplier.

— Les suggestions vont leur train au sujet de l'exposition de septembre prochain. On parle d'avoir un grand concours musical auquel tous les corps de musique du Canada seraient invités à prendre part. On veut avoir aussi une parade des pompiers des principales villes de la Puissance.

Les prix pour les produits de la laiterie seront probablement élevés à \$1,000.

— Son Excellence le Gouverneur-Général a conféré le jour de la fête de la reine l'ordre de la chevalerie à l'hon. M. Langevin et au juge en chef Ritchie. La cérémonie a eu lieu à la Citadelle. Sir Hector Langevin a été présenté par sir Narcisse Belleau, et sir Wm. Johnstone Ritchie par sir Alex. Campbell.

A la suite de la cérémonie a eu lieu un grand dîner auquel étaient invités le lieutenant-gouverneur et Madame Robitaille, Mgr l'Archevêque, M. le Grand-Vicaire, sir Narcisse et lady Belleau, sir Hector L. Langevin et lady Langevin, sir Alex. Campbell, Hon. A. P. Caron, Hon. J. A. Mousseau, sir Wm. J. Ritchie, hon. C. A. P. Pelletier et Mme Pelletier, le juge et Mme Okill Stuart, Mlle Wotherspoon.

Le dîner a été suivi d'une réception. Le professeur Dawson et M. Alpheus Todd ont été créés compagnons de l'ordre de Saint Michel et de Saint George.

Les anciens Canadiens connaissent l'efficacité de la noix longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix longues de McGale, reconnus aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.



LA GUERRE FRANCO-TUNISIENNE.—LA COLONNE VINCENDON COURONNANT LES CRÊTES DU DJEBEL-OUUM-TEKKEK

SONNET

A mon ami M. Thomas A. Côté, instituteur aux Iles de la Madeleine

Loin de ton ciel natal, sur des plages lointaines,
Qui n'offrent de l'exil que les sombres tableaux,
Serais-tu donc semblable à ces âmes hautaines
Dont la stoïque humeur méprise les sanglots ?

Tu n'aimes, je le sais, que le bruit des fontaines,
Que les gémissements de la brise et des flots :
Ces murmures confus, ces notes incertaines,
Sont au pauvre exilé de si doux trémolos.

Mais, pourquoi disais-tu, quand on allait en-
[semble
Dormir sur la pelouse, à l'ombre des forêts,
Pourquoi me disais-tu : Loin de toi je mourrais ?

Tu n'es plus aujourd'hui, tu n'es plus, il me
Ce confiant ami dont les épanchements [semble,
Me donnaient autrefois de grands soulagements.

C. P. BEAUFU.

Cacouna, 26 mai 1881.

NOTA :—Il y a une erreur typographique dans
le troisième vers de mon "Sonnet au Canada" ;
au lieu de : un valeureux Français, il faut :
aux valeureux Français.

C. P. B.

BIBLIOGRAPHIE

Une mine de pensées détachées, à l'usage des cul-
tivateurs, par le Rév. P. Lacasse, pour faire
suite au livre du même auteur, sous le titre
de : Une mine produisant l'or et l'argent.
160 pages in-8, 5 centims l'exemplaire.

En voilà une brochure qui renferme
d'excellentes choses, des conseils utiles,
patriotiques. Le style en est étrange au
premier abord, il paraît même bizarre,
mais les choses sérieuses présentées sous
une forme légère, originale, sont les mieux
comprises dans notre pays. C'est le seul
moyen de faire lire un peu notre popula-
tion. Le Père Lacasse aime son pays, il
le prouve par ses écrits et surtout par ses
actes. C'est un ami du peuple, un apôtre,
comme M. le curé Labelle, de la colonisa-
tion et de toutes les bonnes œuvres.

Pour faire apprécier ses sentiments et
ses idées, nous avons détaché de sa bro-
chure les pages qui suivent :

DES CHERCHEURS DE PLACE

"La province de Québec est en voie de
progrès. Rien ne peut mieux le démontrer
que l'empressement avec lequel on cherche
des places, Place, place, caillette, place,
place, rougette. Si cette manie de deman-
der des positions au gouvernement s'ac-
centue encore trois ou quatre ans, la pro-
vince va tourner en gouvernement et le
gouvernement n'aura plus de province.
C'est à n'y plus rien comprendre : car
comment expliquer la folie ou mieux la
paresse des jeunes gens du jour ? On rêve
comme bonheur suprême en ce monde
d'avoir une position au gouvernement, et
dès qu'on la tient, l'expérience prouve
qu'on rêve d'en sortir.

"Il faut pourtant des hommes sages et
vertueux pour aider les ministres, on en
trouve, Dieu merci, partout en notre Ca-
nada ; l'opinion publique les désigne, les
cherche, les pousse, ils n'ont que faire de
se pousser. Ces gens en position rendent
de grands services à la patrie. Ils sont à
leur bureau au jour, à l'heure dite, ce sont
des hommes de devoir qui servent leur
pays. Ils ruinent leur santé en peu d'an-
nées et meurent tous bien jeunes.

"Mais quand je vois tous ces petits
claque-dents de tribune, ces cabaleurs d'é-
lection, venir se grouper autour des mi-
nistres, s'attacher à leurs flancs et les su-
cer comme des sangsues pour avoir une
place au gouvernement, je suis tenté de
répéter le fameux mot de notre Sir George
Etienne Cartier : "Le gouvernement n'est
pas le râtelier où doivent venir se panser
tous les ânes du pays."

"S'il y a quelque chose qui puisse
donner une idée de l'égoïsme et de l'apa-
thie d'un peuple, c'est bien à coup sûr
l'engouement pour les positions civiles de
troisième et quatrième ordre.

"En est-on rendu là dans la province
de Québec ?—Les chiffres sont contre nous.
Pour une place vacante de 450 à 500
piastres, 250 noms furent présentés et ce
qui est pis, 32,500 signatures furent don-
nées en faveur de ces nombreux préten-
dants. Probablement 2,500 journées

furent perdues. J'en connais même, qui
depuis 4 ans, n'ont rien fait, attendant
une place—2,500 voyages d'au moins 10
piastres chaque furent faits.—Supposez
maintenant ces calculs en mains, qu'il y
en ait 3,157 dans la province de Québec,
cherchant une crèche, et vous saurez pour-
quoi le pays n'a plus de paille.

"Nous voyons avec plaisir que plu-
sieurs membres de la classe instruite pen-
sent maintenant à faire de leurs enfants,
autre chose que des hommes de profes-
sion. Nous avons de riches médecins,
avocats, notaires, marchands qui font de
leurs enfants, des cultivateurs. Tant
mieux, car si on veut croire que, dès
qu'on est instruit, on ne peut faire un
habitant, notre pays marche vers sa ruine.
Ces demi-savants désœuvrés, flânant, cher-
chant des places, exciteront les passions
populaires, maugréeront contre la société
qu'ils traitent de marâtre, se rendront au
dernier degré de l'ivrognerie et du vice en
répandant partout la contagion et le dé-
sordre.

"Si le nombre de ceux qui appartiennent
aux professions libérales, augmente
encore vingt ans dans la proportion de ces
dernières années, les médecins, les avo-
cats et les notaires quèteront dans pa-
roisses et scieront du bois aux portes des
habitants.

"Mes chers habitants, si vous avez sa-
crifié quelque chose pour faire instruire
vos enfants, ne le regrettez pas s'ils se
mettent cultivateurs ; s'il y avait plus de
cultivateurs instruits et moins de gens
instruits ignorants, le pays n'en irait qu'a
mieux. Un cultivateur instruit peut faire
plus de bien à la classe agricole que trente
avocats sans causes.

"Donc, mères de famille, usez du pou-
voir que votre tendresse peut exercer sur
le cœur de vos fils pour les diriger vers la
culture de la terre. Ne faites jamais de-
mander de place au gouvernement pour
eux, car c'est demander à les rendre mal-
heureux et esclaves pour toute leur vie.
D'ailleurs sur 200 qui demandent, il n'y
en a qu'un qui obtient une position, et
sur 200 qui ont des positions, il y en a
trois qui vivent à l'aise, quatre qui n'ont
pas de dettes, cinq qui sont assez gais, et
188 qui se tiennent toujours la tête basse,
étant obligés d'être myopes pour ne pas
reconnaître leur créanciers qui sont tou-
jours doués d'une vue perçante. Sur ces
200 employés, 150 meurent avant 50 ans
de la faim, maladie que les médecins ap-
pellent la dyspepsie, et la jaunisse em-
porte les autres. Ça ressemble au temps
de la famille de Pharaon.

De plus, mes chers amis, inspirez à vos
enfants le sentiment du dévouement et du
sacrifice—c'est le plus sûr moyen d'arri-
ver. On ne peut soutenir la candidature
d'un homme sans croire qu'il nous doit
une position. Alors ce n'est plus pour le
pays, ni pour cet homme qu'on travaille,
mais pour soi-même. Une fois j'ai en-
tendu dire ceci : je lui prête mon cheval
pendant les élections, et maintenant il ne
veut pas me donner de place, mon père.

"Une loi qui ferait beaucoup de bien au
pays à l'époque actuelle, serait celle qui
exempterait des charges publiques tous
ceux qui cabaleraient dans les élections.
Ceux qui travailleraient pour le pays, conti-
nueraient quand même à travailler et ceux
qui ne s'agiteraient que pour eux-mêmes
resteraient tranquilles dans leur coin. Les
élections se feraient sans bruit, les haines
s'apaiseraient et la tranquillité renaîtrait
dans le pays.

"Un homme qui aime sa patrie, doit
travailler pour elle dans la mesure de ses
forces sans attendre une pension de toute
la vie pour quelques jours de service et
quelquefois de mauvais services. Il est
pourtant si doux de travailler pour une
patrie qu'on aime !!!

"Ainsi donc, mes bons amis, restons
sur notre terre, travaillons avec intelli-
gence pendant six jours de la semaine,
allons à la messe le dimanche, restons à
vêpres, et la vie passera comme toutes les
choses de ce monde—puis alors on aura
une place dans le gouvernement du bon
Dieu, et là, il n'y a pas de destitutions
possibles, ni de réduction de salaire."

Analyse et appréciation du discours de
M. Pagnuelo par M. Fabre relative-
ment à Laval

Déjà, s'est écrié douloureusement l'éminent
avocat, l'université contrôle presque
tout l'épiscopat, la presse et l'opinion pu-
blique : il n'y a plus de liberté de discus-
sion, même sur les bills de la législature.
Laval règne par la terreur, là où elle do-
mine. A Montréal, le clergé et le peuple
sont à l'abri de ses atteintes et veulent y
rester. Ils ont l'appui d'une grande par-
tie des prêtres et des citoyens des autres
parties du pays, et même de ceux de Qué-
bec qui ne sont malheureusement pas libres
de parler hautement.

Le tableau est sombre, et il devrait en
coûter à des catholiques sincères de le
tracer. Ce n'est jamais sans déchirements
qu'on est amené à reconnaître de pareils
torts, d'aussi noirs desseins, à des institu-
teurs jusqu'ici vénérés. Cette tyrannie
effroyable qui avant de courber la législa-
ture à son joug, a déjà soumis à ses lois
l'épiscopat et l'opinion publique, part, ne
l'oublions pas, d'une institution religieuse,
et ce sont les plus catholiques d'entre nous
qui la dénoncent. Comment peuvent-ils
se défendre d'un regret en ébranlant les
colonnes du temple du Seigneur !

Au danger de l'oppression par Laval se
joint un autre péril signalé avec une égale
inquiétude par M. Pagnuelo : l'abaisse-
ment des études. Cette institution, na-
guère notre orgueil, nourrirait la pensée
d'enrayer le relèvement des esprits. Nous
l'avouons franchement, nous pensions que
l'opposition que rencontre l'Université
venait d'un autre sentiment ; nous pen-
sions que ce qui faisait pousser des cris
d'alarme à plusieurs d'entre nous, c'était
la crainte de voir tirer la jeunesse de ce
doux état de somnolence intellectuelle
qui a bercé tant de générations, et que si
l'on voyait des professeurs qui ont blanchi
dans la routine se ranger en bataille devant
les vieilles sciences en ruines, c'était afin
d'empêcher les élèves guidés par des
maîtres mieux armés d'en découvrir la
vétusté.

M. Pagnuelo a terminé sa plaidoirie par
une véritable déclaration de guerre. Il en
résulte que les adversaires de l'Université
sont à la voix des Evêques, n'auront pas
plus de respect pour les décrets de la Lé-
gislation que ceux de Rome, et qu'ils pas-
seront outre. Le peuple, a dit fièrement
le défenseur de nos libertés menacées par
Laval, a pris la cause en mains, et un se-
cond procès aurait lieu pour faire annuler
la statut.

En d'autres termes, l'esprit de soumis-
sion retourné contre lui-même ne s'arrêtera
que lorsqu'il n'en restera plus trace. Ce
ne sera pas assez, comme Camille, d'avoir
renversé Rome, il faudra immoler tous les
Romains, et les députés provinciaux se-
ront traités sur la terre et au ciel, comme
de simples cardinaux.

Arrêtons-nous sur cette perspective
consolante, avant de descendre aux cata-
combes avec M. Trudel.

TERRIBLE CATASTROPHE

La fête de la Reine a été marquée, cette
année, par une catastrophe qui a jeté la
consternation dans tout le pays. C'est
près de London (Ontario), que cette acci-
dent a eu lieu.

Le vapeur *Victoria*, chargé de passagers,
revenait d'une excursion, lorsqu'à un mille
du quai il s'est couché sur le côté et a
sombé immédiatement. Décrire les scènes
qui se sont passées alors serait impossible.
De tous côtés des secours sont arrivés,
mais, malgré cela, le nombre des victimes
est très grand.

Le vapeur *Victoria* pouvait contenir en-
viron 400 personnes ; lors de l'accident il
avait 600 passagers à son bord. Il reve-
nait de Spring Bank, et c'est proche du
pont du chemin de fer que la catastrophe
a eu lieu.

L'accident est dû à l'imprudence de l'a-
gent de la compagnie et des promeneurs
qui se sont entassés dans le bateau. Il
paraîtrait que plusieurs personnes prévoy-

ant un accident, par suite de l'encombre-
ment du navire, auraient fait des remon-
trances à l'agent, M. G. Parish, et que
celui-ci se serait contenté de répondre :
"Tout ira bien, je connais ce que j'ai à
faire." Si tel est le cas, il a encouru une
bien grande responsabilité.

Un M. Samuel Stewart, fabricant de
poèles de cette ville, était au nombre de
ceux qui ont protesté auprès du capitaine
et voyant l'entêtement de ce dernier, il ne
voulut point se risquer et fit descendre sa
famille à terre où elle resta avec plusieurs
centaines d'autres passagers.

Jusqu'ici, 230 cadavres ont été recueillis,
et on pense qu'il y en a encore quel-
ques-uns ensevelis sous les débris du ba-
teau à vapeur. On calcule que le nombre
des victimes de l'accident s'élèvera à 250.

Le conseil a résolu d'ériger un monu-
ment en commémoration du terrible acci-
dent. Les citoyens de London ont décidé
de porter des insignes de deuil pendant
30 jours.

Son Excellence le Gouverneur-Général
a envoyé un message de condoléance aux
autorités de la ville. Il en a été de même
de la part des municipalités environ-
nantes.

La plupart des victimes sont des en-
fants et des gens ne dépassant pas la tren-
taine.

Il s'est passé à l'endroit où les cadavres
étaient déposés des scènes à fondre l'âme.
Un père a perdu ses quatre enfants ;
d'autres en ont perdu trois.

Deux familles ont perdu chacune cinq
de leurs membres.

Deux jeunes mariés de la veille sont au
nombre des victimes, ainsi que deux fian-
cés qui devaient se marier le lendemain.

La nouvelle du désastre, qui avait été
apportée en ville par quelques-uns des sur-
vivants, est tombée comme un coup de
foudre au milieu de la population qui était
depuis le matin dans la joie, et y a semé
la consternation. Partout ce n'était que
cris, et la scène n'a pas changé de la nuit.

Le capitaine Rankin, qui commandait
le bateau, assure qu'il n'était pas sur-
chargé, et il attribue la catastrophe à l'ef-
fondrement du pont supérieur. Il dit, au
contraire, qu'un certain nombre de jeunes
gens qui étaient en bonne humeur, occa-
sionnant fréquemment parmi les excu-
sionnistes, un déplacement qui pouvait
devenir dangereux, il les pria de rester en
place sinon qu'ils iraient tous au fond de
la rivière. Ils lui répondirent là-dessus
que s'ils allaient au fond il irait avec eux.
Suivant une autre version, quelqu'un au-
rait crié tout-à-coup que l'on voyait une
course de yachts, et la foule, se précipitant
de ce côté, aurait occasionné la cata-
strophe.

Ce terrible sinistre a jeté le deuil dans
bien des localités environnantes et a ré-
pendu la consternation partout où la nou-
velle en est parvenue.

—La mouche à patate a déjà fait son
apparition dans quelques paroisses du dis-
trict de Montréal, et les cultivateurs crai-
gnent qu'elle ne cause de grands ravages
dès le commencement de l'été. Ils disent
que probablement les feuilles seront man-
gées à mesure qu'elles sortiront de la
terre.

UNE CONSIDÉRATION. — Lorsque la maison
Dupuis Frères s'ouvrit sur la rue Ste-Catherine,
quartier est de la ville, presque personne dans
le commerce de marchandises sèches du moins,
ne faisait d'annonces. Voyant cette maison
prosperer avec un système d'annonces sages et
véridiques, toutes les autres l'imitèrent bientôt
et aujourd'hui presque tous les marchands an-
noncent assez largement.

Rien de plus facile à faire. La question est
de savoir si tous sont en état de répondre aux
énoncés de leurs annonces.

Dans tous les cas on ferait bien de se méfier
des habileurs.

Quant à nous, nous ne craignons pas d'inviter
les dames à venir voir nos étoffes à robes nou-
velles, nos soies noires, nos demi-parapluies (en-
tout-cas) et nos parasols doublés et garnis en
dentelle.

Le tout, nous ne craignons pas non plus de
l'affirmer, à 25 par cent de moins qu'ailleurs.

Nous venons de recevoir par le steamer le
Parisien, plusieurs caisses d'autres marchan-
dises européennes. Dupuis Frères, 605, rue
Ste-Catherine, coin de la rue Amherst,
Montréal.

LA 'MINERVE' ET LA COLONISATION

La *Minerve* vient d'entreprendre une œuvre patriotique. Nous lui laissons la parole :

Nous allons fonder une association se composant de cent sociétaires ou plus dans le but d'établir une colonie. C'est renouveler sous une forme modeste mais plus désintéressée la célèbre compagnie des Cent Associés.

Cette colonie portera le nom de LA MINERVE.

Comme de droit, tous ceux qui ont été intéressés dans le journal comme propriétaires, rédacteurs, commis, typographes ou autrement sont particulièrement invités à nous donner leur concours. Tous ceux que nous avons pu voir jusqu'à présent ont répondu avec empressement à notre appel. Nous comptons en second lieu sur nos fidèles abonnés, sur tous les amis de notre journal, pour faciliter cette tâche. C'est avec la plus grande confiance que nous leur adressons cette invitation qui, si nous en jugeons par les adhésions offertes spontanément trouvera un généreux écho.

Pour devenir sociétaire il faudra avoir souscrit la somme de \$30. Ce premier montant servira au paiement du premier versement requis par la loi, puis des premiers défrichements d'une terre de cent arpents qui lui appartiendra—et qui devra être colonisée conformément aux règlements établis. Plusieurs personnes peuvent se réunir ensemble pour avoir droit au titre de sociétaire.

Outre les sociétaires proprement dits, l'association se composera d'une seconde classe, celle des souscripteurs de l'entreprise. Cette classe comprendrait les personnes qui désireraient nous témoigner leur adhésion par une offrande qui sera reçue avec reconnaissance, quelqu'en soit le montant. Il sera accusé réception de ces dons par la voie du journal.

Cette colonie sera établie dans l'intérieur de l'Outaouais près des établissements projetés du vaste lac de Nominigou. Nous voulons ainsi faciliter la colonisation d'une immense région de bonnes terres.

La colonie sera tout probablement fixée sur les bords d'un des nombreux lacs qui arrosent cette région. Elle sera mise en communication avec les routes existantes par le chemin Chapleau qui est déjà tout tracé sur un parcours de dix lieues. Ce chemin devra relier la Rouge à l'embouchure de la Kiamika sur la Lièvre.

Le canton sera choisi avec soin et sera arpenté avec toute la diligence possible. Toute cette région au milieu de laquelle nous voulons créer cet établissement est d'une grande fertilité. Elle est arrosée par près de trente lacs très poissonneux ; plusieurs sont très étendus et remarquables pour la beauté de leur aspect. La forêt se compose des essences les plus variées ; l'érable, l'orme, le tilleul, le merisier, y abondent. Il y a aussi beaucoup de bois de service pour la construction et les clôtures.

Nous ne désirons pas nous étendre longuement sur ce sujet, car nous aurons à y revenir. Mais il est certain que lorsqu'il s'agira, dans un avenir peut-être pas éloigné, de pousser notre grande artère du Nord dans l'intérieur, cette contrée offrira la route la plus favorable pour nous relier au lac Témiscamingue, en même temps que la route la plus courte pour souder le commerce du Pacifique à Montréal.

—MM. Eugène Taché député-ministre de l'agriculture et des terres de la couronne, et Faucher de St-Maurice ont été nommés par le lieutenant-gouverneur, commissaires de la province de Québec à l'exposition Internationale de Géographie qui doit avoir lieu à Venise au mois de septembre prochain, annonce le *Quotidien*. La province a été invitée par le gouvernement italien à prendre part à ce congrès scientifique. On a tout lieu de croire que la collection des cartes, minéraux, bois, etc., envoyée par la commission sera de nature à faire honneur à notre province.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

ANGLETERRE ET IRLANDE

La question irlandaise est toujours à l'état de crise ; on continue d'arrêter les ligueurs et l'excitation du peuple ne diminue pas. L'arrestation du P. Sheehy, a causé un grand émoi. A Dallas les paysans irlandais se sont réunis au nombre de plusieurs mille pour empêcher des arrestations ; la police et le militaire ont été obligés de retraiter.

Lord Salisbury a accusé le bill des terres de projet à tendances communistes. On considère cette manifestation du chef tory comme d'un mauvais augure pour le bill à la Chambre des lords. Si ce bill est rejeté dans la Chambre haute, M. Gladstone va se trouver pris entre deux feux.

Le duc et la duchesse d'Edimbourg ont failli se noyer le 24 mai à Sidmouth, village maritime sur la côte de Devon. Ils ont été sauvés par une chaloupe d'un vaisseau à voile.

FRANCE

On rapporte que le bey de Tunis ira à Goulette, où la France sera investie du protectorat de la Tunisie. Comme on le voit, il ne sera tenu aucun compte des prétentions de la Turquie, de l'Angleterre et de l'Italie.

Dans la Tunisie et l'Algérie, les populations arabes semblent obéir à un mot d'ordre ; des agents de sociétés musulmanes traversent en tous sens le pays. Il est probable que le massacre du colonel Flatter et de son escorte est un incident de cette conspiration. Cette conspiration a un chef, un centre, une organisation. Le chef est un Arabe du nom de Snoussi ; il réside sur la côte de la Cyrénaïque où il se trouve en relations avec l'Europe par les navires italiens. Ce Snoussi est un saint, un ascète, on l'appelle le prophète ; il s'appelle l'Antechrist. Sa renommée s'est étendue au loin, plus de cent associations sont réunies sous sa direction et lui obéissent aveuglément. C'est un chef de tribu indépendante, il a une garde nombreuse, cinq cents chameaux et tout le matériel d'une grande existence. Il est sous la vassalité du pacha d'Égypte et échappe par sa force même à toute surprise, prêt d'ailleurs à transporter son camp si les circonstances l'exigent. Le bey de Tunis ne peut le surveiller que très imparfaitement.

Ce prophète, cet Antechrist annonce que 1881 est la grande année, l'année du triomphe de l'Islam en Afrique et de l'expulsion des Français. Le mouvement est exclusivement religieux. Snoussi n'est pas un guerrier comme Abd-el-Kader, c'est, nous l'avons dit, un ascète. Il fait uniquement appel au fanatisme religieux.

Les radicaux du midi de la France se sont réunis à Lyon pour entendre une élocution de Louise Michel. Cette mégère a violemment attaqué le gouvernement français en particulier et tous les gouvernements en général. Pour conclure, elle a exhibé comme drapeau un lambeau d'étoffe couleur rouge sang. Elle s'affirme de plus en plus comme chef : elle fait pâlir l'étoile de Rochefort et de Clémenceau.

RUSSIE

On ne peut se faire une idée des moyens qu'on a pris pour la sûreté du czar à son palais de Gotschina. Toute personne arrivant au palais est soumise à un examen sévère. On lui demande qui elle est, quel est le motif de sa visite, etc. Toutes ses réponses sont mises par écrit, et, si elles sont trouvées satisfaisantes, la personne est admise à voir celui à qui elle a affaire. En sortant, son nom est inscrit de nouveau, et ont la suit des yeux. On a la photographie de tous les serviteurs et de tous les employés, et chacun porte sa photographie sur lui avec un certificat sur le dos. On en conserve un double au secret.

L'*Intrinsigant* annonce, sur la foi d'une lettre de Saint-Petersbourg, que la femme Hessy Helfman est morte quatre jours après la naissance de son enfant, pendant des tortures terribles auxquelles elle était

soumises pour lui arracher des aveux. Le même journal ajoute que l'indignation est immense à Saint-Petersbourg. Les troupes ont été consignées dans leurs casernes, et on s'attend à un mouvement révolutionnaire.

TURQUIE

On mande de Constantinople que l'examen préliminaire de Midhat Pacha, accusé de complicité dans l'assassinat d'Abdul-Aziz, a commencé. Le consul de France à Smyre est blâmé pour lui avoir donné asile, et ne retournera pas probablement à son poste.

AMÉRIQUE DU SUD

Le Chili paraît décidé à occuper toute la côte du Pérou, jusqu'à ce qu'un gouvernement stable se soit formé dans le pays vaincu. Pierola a encore un corps d'armées sous ses ordres, et il refuse de reconnaître d'autre autorité que la sienne.

TUNIS

LA PRISE DE TABARGA ET DU PORT DJEDID

Nous recevons, dit le *Temps*, d'un de nos correspondants le récit authentique suivant de l'opération qui a eu pour résultat l'occupation de l'île de Tabarqa et du fort Djedid, situé en face, sur la terre ferme.

Le 25 avril au matin, la brise étant tombée et les dispositions de combat ayant été prises sur chacun des sept navires dont se composait la flottille, le commandant supérieur somma le commandement du fort Djedid de lui faire sur-le-champ la remise de la citadelle et de l'îlot de Tabarqa. La dernière sommation étant restée sans effet, les bâtiments vinrent s'embosser aux distances ci après de la terre ferme : le *Tourville* à 4,000 mètres, et la *Surveillante*, au grand mât de laquelle flotte le guidon du commandant supérieur, à 2,000 mètres seulement.

La canonnière le *Léopard* vint s'installoir sous la façade nord de la citadelle, pour régler le tir du *Tourville* et de la *Surveillante*, pendant que la *Corrèze*, l'*Hyène* et le *Chacal* allaient, comme forces de réserve, se mettre à l'abri derrière la pointe nord de l'îlot.

A quatre heures du soir, la *Surveillante* signale qu'elle va régler son tir, et au même moment l'on voit tomber un de ses obus au milieu des cases des Kroumirs que surmonte le fort qui va être battu en brèche. Au deuxième coup de canon, le tir est juste, si juste même que les artilleurs tunisiens abandonnent leurs pièces et n'y peuvent être ramenés. Le *Tourville* règle de même son tir, et à ce moment le bombardement commence. C'est alors dans la citadelle un *saou-qui-peut* général, et, comme les issues en sont insuffisantes, nous voyons canonnières et fantassins se jeter à l'aide de cordes dans les fossés, et après avoir escaladé la contre-escarpe, se sauver dans toutes les directions.

Trois quarts d'heure suffisent à la *Surveillante* et à son matelot le *Tourville* pour abattre la face Est du fort sous laquelle ils sont embossés. De son côté, le *Léopard* tire quelques coups de canon sur la face nord, dont les sept pièces d'artillerie viennent d'être abandonnées aussi par leurs servants.

L'ordre fut alors donné de cesser le feu partout ; mais, quelques moments après, des Kroumirs s'étant montrés en assez grand nombre sur les déclivités de la colline les canonnières leur ont lancé quelques obus qui les ont fait s'enfuir à toutes jambes.

La nuit venue, le *Tourville* a éclairé d'un jet de lumière électrique toute la côte et l'on a lancé quelques obus dans la direction de plusieurs campements de Kroumir, où s'allumaient de grands feux.

Le 26 au matin les 200 fusilliers marins de la *Surveillante* escaladaient l'îlot et plantaient le drapeau français sur la plus haute tour du vieux château.

Le débarquement des troupes de ligne s'est effectué en quelques heures. Ces troupes se sont dirigées sur le fort Djedid par les crêtes qui prennent naissance sur

la plage même. Elles ont fait feu, pendant quelques instants, sur des Kroumirs qui étaient venus pour les harceler. Une demi-heure après, notre drapeau flottait sur le fort, sans que, grâce à la lâcheté des canonnières tunisiens, qui bien certainement avaient reçu l'ordre de riposter, nous ayons eu un mort ou même un blessé.

DÉVOUEMENT D'UN ÉLÉPHANT

Forpaugh a dans sa ménagerie un éléphant dont l'histoire est vraiment remarquable. Cet éléphant appartenait autrefois à un rajah ou prince de l'Inde, et près de l'enclos où on le gardait, se trouvait un poste d'officiers anglais.

L'un de ces officiers avait un enfant, un petit garçon de cinq ans, qui devint l'ami intime de l'éléphant. Tous les jours, il se rendait auprès de son gros ami et lui faisait manger toutes sortes de bonbons. Quand l'éléphant l'apercevait, il faisait entendre des grognements de plaisir, et il le caressait avec sa trompe. Un jour, le poste fut attaqué par les Sepoys en révolte et le feu mis à la caserne. L'officier, l'épée à la main, avait réussi à empêcher les barbares d'entrer dans l'appartement où se tenait l'enfant avec sa nourrice. Mais quand il vit l'édifice en flammes il perdit tout espoir. L'enfant poussait des cris à fendre l'âme. L'éléphant, l'entendant crier, se mit à s'agiter, brisa sa chaîne, renversa la barrière qui le séparait de la caserne et se jeta au milieu des Sepoys, qu'il se mit à abattre comme s'il avait eu affaire à des hommes de paille.

L'officier tenait l'enfant dans ses bras et, suivi de sa nourrice, était sorti de l'édifice en flammes et s'était mis derrière l'éléphant qui les protégeait de son corps, luttait avec fureur contre les Sepoys. Quand il en eut renversé un bon nombre, les autres s'en allèrent, et le capitaine, grimant sur le dos de l'éléphant, se fit transporter avec son enfant à quelques milles de là, à un endroit où une garnison anglaise avait résisté aux attaques des Sepoys. Le commandant de la garnison prit l'animal en affection.

Après la guerre, il l'envoya en Angleterre où M. Forepaugh l'acheta. Deux fois par an, le petit garçon, devenu officier au service de Sa Majesté, écrit à M. Forepaugh pour avoir des nouvelles de son vieil ami et sauveur.

VARIÉTÉS

Un vieux gamin de Paris est en train de fumer un cigare.

—Si tu fumes des cigares, dans la semaine, lui dit un gavroche, qu'est-ce que tu fais donc le dimanche ?

—Hé, parbleu ! dit un autre... il les ramasse !

* *

Une petite fille qui voyait souvent son père et sa mère se quereller, aperçut un jour, deux oiseaux qui se becquetaient.

—Maman, dit-elle, regardez donc ces deux petits oiseaux... ils ne sont pas mariés, n'est-ce pas ?

—Pourquoi penses-tu cela ?

—Parce qu'ils ne s'aimeraient pas tant, répondit l'enfant.

* *

—Faites l'aumône, disait un confesseur à une pénitente, c'est le seul moyen de racheter vos péchés.

—Ah ! si donc, mon père ; je ne les ai jamais vendus.

* *

Le vicomte de Calinaux, en visite chez un de ses amis, aperçoit dans un cabinet de travail un carquois chinois.

—Qu'est-ce que cela ? demanda-t-il.

—C'est une sorte de carquois où les Chinois mettent leurs flèches quand ils vont en guerre. —J'aurais dû m'en douter, fait Calinaux, ça sent encore la poudre !

* *

Le petit Henri est un jeune financier qui promet.

En repassant son Histoire Sainte il était arrivé à l'histoire de Joseph.

—N'a-t-on rien à reprocher à ses frères ? demanda son père, faisant allusion à la vente cédulaire.

—Si fait, dit aussitôt le petit. Ils eurent un grand tort.

—Et lequel ?

—Ils l'ont vendu trop bon marché.



ÉMILE DE GIRARDIN



L'INSURRECTION ALBANAISE—LE COMBAT DE SCOPIA



Le général FORGEMOL DE BOSTQUENARD, commandant la province de Constantine, général en chef de l'expédition de Tunisie.



Le général OSMONT, commandant du 19^e corps d'armée, en Algérie. — (D'après la photog. de M. Appert.)



Le général de brigade RITTER. — (D'après la photog. de M. Prodhom à Bone.)



Le général VINCENDON, commandant la 58^e brigade de la 29^e division du 15^e corps. (Phot. Clado, à Marseille.)

UN CAPITAINE DE QUINZE ANS

PAR JULES VERNE

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE XI

S. V.

Hercule, d'un vigoureux coup de godille, s'était lancé vers la rive gauche. Le courant, d'ailleurs, n'était pas rapide en cet endroit, et le lit du fleuve conservait jusqu'aux fleuves sa pente normale. C'était, on l'a dit, le sol qui manquait subitement, et l'attraction ne se faisait sentir que trois ou quatre cents pieds en amont de la cataracte.

Sur la rive gauche s'élevaient de grands bois, très épais. Aucune lumière ne filtraient à travers leurs impénétrables rideaux. Dick Sand ne regardait pas sans terreur ce territoire, habité par des cannibales du Congo inférieur, qu'il faudrait maintenant traverser, puisque l'embarcation ne pouvait pas en suivre le cours. Quant à la transporter au-dessous des chutes, il n'y fallait pas songer. C'était donc là un coup terrible qui frappait ces pauvres gens, à la veille peut-être d'atteindre les bourgades portugaises de l'embouchure. Ils s'étaient bien aidés, cependant ! Le ciel ne leur viendrait-il pas en aide ?

La barque eut bientôt atteint la rive gauche du fleuve. A mesure qu'elle s'en approchait, Dingo avait donné d'étranges marques d'impatience et de douleur à la fois.

Dick Sand, qui l'observait—car tout était danger—se demanda si quelque fauve ou quelque indigène n'était pas tapi dans les hauts papyrus de la berge. Mais il reconnut bientôt que ce n'était pas un sentiment de colère qui agitait l'animal.

—On dirait qu'il pleure ! s'écria le petit Jack, en entourant Dingo de ses deux bras.

Dingo lui échappa, et, sautant dans l'eau, lorsque la pirogue n'était plus qu'à vingt pieds de la terre, il atteignit la berge et disparut dans les herbes.

Ni Mrs. Weldon, ni Dick Sand, ni Hercule ne savaient que penser.

Ils abordèrent, quelques instants après, au milieu d'une écume verte de conferves et d'autres plantes aquatiques. Quelques martins-pêcheurs, poussant un sifflet aigu, et de petits hérons, blancs comme la neige, s'envolèrent aussitôt. Hercule amarra fortement l'embarcation à une souche de manglier, et tous gravirent la berge, au-dessus de laquelle se penchaient de grands arbres.

Nul sentier frayé dans cette forêt. Cependant, les mousses foulées du sol indiquaient que cet endroit avait été récemment visitées par des indigènes ou les animaux.

Dick Sand, le fusil armé, Hercule, la hache à la main, n'avaient pas fait dix pas qu'ils trouvaient Dingo. Le chien, la nez à terre, suivait une piste, faisant toujours entendre des aboiements. Un premier pressentiment inexplicable l'avait attiré sur cette partie de la rive, un second l'entraînait alors dans les profondeurs du bois. Ce fut nettement visible pour tous.

—Attention ! dit Dick Sand. Mrs. Weldon, Bénédicte, Jack, ne nous quittez pas ! — Attention, Hercule !

En ce moment, Dingo relevait la tête, et, par petits bonds, il invitait à le suivre.

Un instant après, Mrs. Weldon et ses compagnons le rejoignaient au pied d'un vieux sycamore, perdu au plus épais du bois.

Là s'élevait une hutte délabrée, aux ais disjointes, devant laquelle Dingo aboyait lamentablement.

—Qui donc est là ? s'écria Dick Sand.

Il entra dans la hutte.

Mrs. Weldon et les autres le suivirent.

Le sol était jonché d'ossements, déjà blanchis sous l'action décolorante de l'atmosphère.

—UN HOMME EST MORT DANS CETTE HUTTE ! dit Mrs. Weldon.

—Et cet homme, Dingo le connaissait ! répondit Dick Sand. C'était, ce devait être son maître ! Ah ! voyez !

Dick Sand montrait au fond de la hutte le tronc dénudé du sycamore.

Là apparaissaient deux grandes lettres rouges, presque effacées déjà, mais qu'on pouvait distinguer encore.

Dingo avait posé sa patte droite sur l'arbre, et il semblait les indiquer....

—S. V. ! s'écria Dick Sand. Ces lettres que Dingo a reconnues entre toutes ! Ces initiales qu'il porte sur son collier !....

Il n'acheva pas, et se baissant, il ramassa une petite boîte de cuivre tout oxydée, qui se trouvait dans un coin de la hutte.

Cette boîte fut ouverte, et il s'en échappa un morceau de papier, sur lequel Dick Sand lut ces quelques mots :

« Assassiné... vole par mon guide Negoro... 3 décembre 1871... ici... à 120 milles de la côte... Dingo !... à moi !... »

« S. Vernon. »

Le billet disait tout. Samuel Vernon, parti avec son chien Dingo pour explorer le centre de l'Afrique, était guidé par Negoro. L'argent

qu'il emportait avait été la convoitise du misérable qui résolut de s'en emparer. Le voyageur français, arrivé sur ce point des rives du Congo, avait établi son campement dans cette hutte. Là, il fut mortellement frappé, volé et abandonné....

Le meurtre accompli, Negoro prit la fuite sans doute, et ce fut alors qu'il tomba entre les mains des Portugais. Reconnu comme un des agents du traitant Alvez, conduit à Saint-Paul de Loanda, il fut condamné à finir ses jours dans un des pénitenciers de la colonie. On sait qu'il parvint à s'évader, à gagner la Nouvelle-Zélande, et comment il s'embarqua sur le *Pilgrim* pour le malheur de ceux qui y avaient pris passage. Mais qu'était-il arrivé après le crime ? rien qui ne fut facile à comprendre ! L'infortuné Vernon, avant de mourir, avait évidemment eu le temps d'écrire le billet qui, avec la date et le mobile de l'assassinat, donnait le nom de l'assassin. Ce billet, il l'avait enfermé dans cette boîte où, sans doute, se trouvait l'argent volé, et, dans un dernier effort, son doigt ensanglanté avait tracé comme une épitaphe les initiales de son son nom....

Devant ces deux lettres rouges, Dingo avait dû rester bien des jours ! Il avait appris à les connaître ! Il ne devait pas les oublier ! Puis, revenu à la côte, il avait été recueilli par le capitaine du *Waldeck* et enfin à bord du *Pilgrim*, où il se retrouvait avec Negoro. Pendant ce temps, les ossements du voyageur blanchissaient au fond de cette forêt perdue de l'Afrique centrale, et il ne revivait plus que dans le souvenir de son chien. Oui ! les choses avaient dû se passer ainsi, et Dick Sand et Hercule se disposaient à donner une sépulture chrétienne aux restes de Samuel Vernon, lorsque Dingo, poussant un hurlement de rage, cette fois, s'élança hors de la hutte.

Presque aussitôt, des cris horribles se firent entendre à courte distance. Evidemment, un homme était aux prises avec le vigoureux animal.

Hercule vit ce qu'avait Dingo. Il bondit à son tour hors de la hutte, et Dick Sand, Mrs. Weldon, Jack, Bénédicte, suivant ses traces, le virent se précipiter sur un homme qui se roulait à terre, tenu à la gorge par les redoutables crocs du chien.

C'était Negoro.

En se rendant à l'embouchure du Zaire, afin de s'embarquer pour l'Amérique, ce coquin, après avoir laissé son escorte en arrière, était venu à l'endroit même où il avait assassiné le voyageur qui s'était confié à lui.

Mais ce n'était pas sans raison, et tous le comprirent, quand ils aperçurent quelques poignées d'or français qui brillaient dans un trou récemment creusé au pied d'un arbre. Il était donc évident qu'après le meurtre et avant de tomber aux mains des Portugais, Negoro avait caché le produit du vol avec l'intention de revenir un jour le reprendre, et il allait s'emparer de tout cet or, lorsque DINGO, LE DÉPISTANT, LUI SAUTA À LA GORGE. Le misérable, surpris, avait tiré son coutelas et frappé le chien, au moment où Hercule se jetait sur lui en criant :

—Ah ! coquin ! Je vais donc enfin t'étrangler !

Ce n'était plus à faire ! Le Portugais ne donnait plus signe de vie, frappé, ou peut le dire, par la justice divine, et sur le lieu même on le crut mort. Mais le fidèle chien avait reçu un coup mortel, et, se traînant jusqu'à la hutte, il vint mourir là où était mort Samuel Vernon.

Hercule enterra profondément les restes du voyageur, et, Dingo, pleuré de tous, fut mis dans la même fosse que son maître.

Negoro n'était plus, mais les indigènes qui l'accompagnaient depuis Kazondé ne pouvaient être loin. En ne le voyant pas, ils le cherchaient évidemment du côté du fleuve. C'était là un danger très sérieux.

Dick Sand et Mrs. Weldon tinrent donc conseil sur ce qu'il convenait de faire, et de faire sans perdre un instant.

Un fait acquis, c'est que ce fleuve était le Congo, celui que les indigènes appellent Kwango ou Ikoutou va Kongo, et qui est le Zaire sous une longitude, le Loualaba sous une autre.

C'était bien cette grande a-tère de l'Afrique centrale à laquelle l'héroïque Stanley a imposé le nom glorieux de « Livingstone », mais que les géographes auraient peut-être dû remplacer par le sien.

Mais, s'il n'y avait plus à douter que ce fût le Congo, le billet du voyageur français marquait que son embouchure était encore à 120 milles de ce point, et, malheureusement en cet endroit, il n'était plus praticable. D'imposantes chutes—très probablement les chutes de Ntamo—en interdisaient la descente à toute embarcation.

Donc, nécessité de suivre l'une ou l'autre rive, au moins jusqu'en aval des cataractes, soit pendant un ou deux milles, quitte à construire pour se laisser encore une fois aller à la dérive. —Il reste donc, dit en concluant Dick Sand,

à décider, si nous descendrons la rive gauche où nous sommes, ou la rive droite du fleuve. Toutes deux, mistress Weldon, me paraissent dangereuses, et les indigènes y sont redoutables. Cependant, sur cette rive, il semble que nous risquons davantage, puisque nous avons à craindre de rencontrer l'escorte de Negoro.

—Passons sur l'autre rive, répondit Mrs. Weldon.

—Est-elle praticable ? fit observer Dick Sand. Le chemin des bouches du Congo est plutôt sur la rive gauche, puisque Negoro la suivait. N'importe ! Il n'y a pas à hésiter. Mais, avant de traverser le fleuve avec vous, mistress Weldon, il faut que je sache si nous pouvons le descendre jusqu'au-dessous des chutes.

C'était agir prudemment, et Dick Sand voulut à l'instant même mettre son projet à exécution.

Le fleuve, en cet endroit, ne mesurait pas plus de trois à quatre cents pieds, et le traverser était facile pour le jeune novice, habitué à manier la godille. Mrs. Weldon, Jack et cousin Bénédicte devaient rester sous la garde d'Hercule en attendant son retour.

Ces dispositions prises, Dick Sand allait partir, lorsque Mrs. Weldon lui dit :

—Tu ne crains pas d'être entraîné vers les chutes, Dick ?

—Non, mistress Weldon. Je passerai à quatre cents pieds au-dessus !

—Mais sur l'autre rive ?....

—Je ne débarquerai pas, si je vois le moindre danger.

—Emporte ton fusil.

—Oui, mais n'ayez aucune inquiétude pour moi.

—Peut-être vaudrait-il mieux ne pas nous séparer, Dick, ajouta Mrs. Weldon, comme si elle eût été poussée par quelque pressentiment.

—Non.... laissez-moi aller seul.... répondit Dick Sand. Il le faut pour la sécurité de tous ! Avant une heure, je serai de retour. Veillez bien, Hercule !

Sur cette réponse, l'embarcation, démarrée, emporta Dick Sand vers l'autre côté du Zaire.

Mrs. Weldon et Hercule, blottis dans les massifs de papyrus, le suivaient du regard.

Dick Sand eut bientôt atteint le milieu du fleuve. Le courant, sans être très-fort, s'y accentuait un peu par l'attraction des chutes. A quatre cents pieds en aval, l'imposant mugissement des eaux emplissait l'espace, et quelques embruns, enlevés par le vent d'ouest, arrivaient jusqu'au jeune novice. Il frémissait à la pensée que la pirogue, si elle eût été moins surveillée pendant la dernière nuit, se fût perdue dans ces cataractes, qui n'auraient rendu que des cadavres ! Mais cela n'était plus à craindre, et, en ce moment, la godille, habilement manœuvrée, suffisait à la maintenir dans une direction un peu oblique au courant.

Un quart d'heure après, Dick Sand avait atteint la rive opposée et se préparait à sauter sur la berge....

En ce moment, des cris éclatèrent, et une dizaine d'indigènes se précipitèrent sur l'amas d'herbes qui cachait encore l'embarcation. C'étaient les cannibales du village lacustre. Pendant huit jours, ils avaient suivi la rive droite de la rivière. Sous ce chaume, qui s'était déchiré aux pilotes de leur bourgade, ils avaient découvert les fugitifs, c'est-à-dire une proie assurée pour eux, puisque le barrage des chutes obligerait tôt ou tard ces infortunés à débarquer sur l'une ou l'autre rive.

Dick Sand se vit perdu, mais il se demanda si le sacrifice de sa vie ne pourrait pas sauver ses compagnons. Maître de lui, debout sur l'avant de l'embarcation, son fusil épaulé, il tenait les cannibales en respect.

Cependant, ceux-ci avaient arraché tout le chaume sous lequel ils croyaient trouver d'autres victimes. Lorsqu'ils virent que le jeune novice était seul tombé entre leurs mains, ce fut un désappointement qui se traduisit par d'épouvantables vociférations. Un garçon de quinze ans pour dix !

Mais alors, un de ces indigènes se releva, son bras se tendit vers la rive gauche, et il montra Mrs. Weldon et ses compagnons qui, ayant tout vu, ne sachant quel parti prendre, venaient de remonter la berge !

Dick Sand, ne songeant pas même à lui, attendait du ciel une inspiration qui pût les sauver.

L'embarcation allait être poussée au large. Les cannibales allaient passer la rivière. Devant le fusil braqué sur eux, ils ne bougeaient pas, connaissant l'effet des armes à feu. Mais l'un d'eux avait saisi la godille, il la manœuvrait en homme qui savait s'en servir, et la pirogue traversait obliquement le fleuve. Bientôt, elle ne fut plus qu'à cent pieds de la rive gauche.

—Fuyez ! cria Dick Sand à Mrs. Weldon. Fuyez !

Ni Mrs. Weldon, ni Hercule ne bougèrent. On eût dit que leurs pieds étaient attachés au sol.

Fuir ! A quoi bon, d'ailleurs ! Avant une heure, ils seraient tombés aux mains des cannibales !

Dick Sand le comprit. Mais, alors, cette inspiration suprême qu'il demandait au ciel, lui fut envoyée. Il entrevit la possibilité de sauver tous ceux qu'il aimait en faisant le sacrifice de sa propre vie !.... Il n'hésita pas à le faire.

—Dieu le protège, murmura-t-il, et que, dans sa bonté infinie, il ait pitié de moi !

A l'instant même, Dick Sand dirigea son fusil vers celui des indigènes qui manœuvrait l'embarcation, ET LA GODILLE, BRISÉE PAR UNE BALLE, VOLAIT EN ÉCLATS.

Les cannibales jetèrent un cri d'épouvante.

En effet, la pirogue, n'étant plus maintenue

par la godille, avait pris le fil de l'eau. Le courant l'entraîna avec une vitesse croissante, et, en quelques instants, elle ne fut plus qu'à cent pieds des chutes.

Mrs. Weldon, Hercule, avaient tout compris. Dick Sand tentait de les sauver en précipitant les cannibales avec lui dans l'abîme. Le petit Jack et sa mère, agenouillés sur la berge, lui envoyaient un dernier adieu. La main impuissante d'Hercule se tendait vers lui !....

En ce moment, les fidèles, voulant essayer de gagner la rive gauche à la nage, se jetèrent hors de l'embarcation qu'ils firent chavirer.

Dick Sand n'avait rien perdu de son sang-froid en face de la mort qui le menaçait. Une dernière pensée lui vint alors, c'est que cette barque, par cela même qu'elle flottait la quille en l'air, pouvait servir à le sauver.

En effet, deux dangers étaient à redouter au moment où Dick Sand serait engagé dans la cataracte : l'asphyxie par l'eau, l'asphyxie par l'air. Or, cette coque renversée, c'était comme une boîte dans laquelle il pourrait peut-être maintenir sa tête hors de l'eau, en même temps qu'il serait à l'abri de l'air extérieur qui l'eût certainement étouffé dans la rapidité de sa chute. Dans ces conditions, il semble qu'un homme aurait quelque chance d'échapper à la double asphyxie, même en descendant les cataractes d'un Niagara !

Dick Sand vit tout cela comme dans un élat. Par un dernier instinct, il s'accrocha au banc qui reliait les deux bords de l'embarcation, et la tête hors de l'eau sous la coque renversée, il sentit l'irrésistible courant l'entraîner, et la chute presque perpendiculaire se produire....

La pirogue s'enfonça dans l'abîme creusé par les eaux au pied de la cataracte, et, après avoir plongé profondément, revint à la surface du fleuve, Dick Sand, bon nageur, comprit que son salut était maintenant dans la vigueur de ses bras....

Un quart d'heure après, il atteignait la rive gauche, et il y retrouvait Mrs. Weldon, le petit Jack et cousin Bénédicte, qu'Hercule y avait conduits en toute hâte.

Mais déjà les cannibales avaient disparu dans le tumulte des eaux. Eux, que l'embarcation chavirée ne protégeait pas, avaient cessé de vivre même avant d'avoir atteint les dernières profondeurs de l'abîme, et leurs corps allaient se déchirer à ces roches aiguës auxquelles se brisait le courant inférieur du fleuve.

CHAPITRE XX

CONCLUSION

Dix jours après, le 20 juillet, Mrs. Weldon et ses compagnons rencontraient une caravane qui se dirigeait vers Emboma, à l'embouchure du Congo. Ce n'était point des marchands d'esclaves, mais d'honnêtes négociants portugais qui faisaient le commerce de l'ivoire. Un excellent accueil fut fait aux fugitifs, et la dernière partie de ce voyage s'accomplit dans des conditions supportables.

La rencontre de cette caravane avait vraiment été une faveur du ciel. Dick Sand n'aurait pu reprendre sur un radeau la descente du Zaire. Depuis les chutes de Ntamo jusqu'à Yellala, le fleuve n'est plus qu'une suite de rapides et de cataractes. Stanley en a compté soixante-deux, et aucune embarcation ne peut s'y engager. C'est à l'embouchure du Congo que l'intrépide voyageur allait, quatre ans plus tard, soutenir le dernier des trente-deux combats qu'il dut livrer aux indigènes. C'est plus bas, dans les cataractes de Mbélo, qu'il ne devait échapper que par miracle à la mort.

Le 11 août, Mrs. Weldon, Dick Sand, Jack, Hercule et le cousin Bénédicte arrivaient à Emboma, où MM. Motta, Niéga et Harrisson les recevaient avec une généreuse hospitalité. Un steamer était en partance pour l'isthme de Panama. Mrs. Weldon et ses compagnons s'y embarquèrent et atteignirent heureusement la terre américaine.

Une dépêche, lancée à San Francisco, apprit à James W. Weldon le retour inespéré de sa femme et de son enfant, dont il avait en vain cherché la trace sur tous les points où il pouvait croire que s'était jeté le *Pilgrim*.

Le 25 août, enfin, le rail-road déposait les naufragés dans la capitale de la Californie ! Ah ! si le vieux Tom et ses compagnons eussent été avec eux !....

Que dire maintenant de Dick Sand et d'Hercule ? L'un devint le fils, l'autre l'ami de la maison. James Weldon savait tout ce qu'il devait au jeune novice, tout ce qu'il devait au brave noir. Il était heureux, vraiment, que Negoro ne fût pas arrivé jusqu'à lui, car il aurait payé de toute sa fortune le rachat de sa femme et de son fils ! Il serait parti pour la côte d'Afrique, et là, qui peut dire à quels dangers, à quelles perditions il eût été exposé !

Un seul mot sur cousin Bénédicte. Le jour même de son arrivée, le digne savant, après avoir serré la main de James Weldon, s'était renfermé dans son cabinet et remis au travail, comme s'il eût continué une phrase interrompue la veille. Il méditait un énorme ouvrage sur « l'Hexapodes Benedictus », un des *desiderata* de la science entomologique.

Là, dans son cabinet tapissé d'insectes, cousin Bénédicte trouva tout d'abord une loupe et des lunettes.... Juste ciel ! Quel cri de désespoir il poussa, la première fois qu'il s'en servit pour étudier l'unique échantillon que lui eût fourni l'entomologie africaine !

« L'Hexapodes Benedictus » n'était point un hexapode ! C'était une vulgaire araignée ! Et si elle n'avait que six pattes au lieu de huit, c'est

que les deux pattes de devant lui manquaient ! Et si elles lui manquaient, ces pattes, ces qu'en la prenant. Hercule les avait malencontreusement cassées ! Or, cette mutilation réduisait le prétendu "Hexapodes Benedictus," à l'état d'invalides et le reléguait dans la classe des arachnides les plus communes, — ce que la myopie de cousin Bénédicte l'avait empêché de reconnaître plus tôt ! Il en fit une maladie, dont il guérit heureusement.

Trois ans après, le petit Jack avait huit ans, et Dick Sand lui faisait répéter ses leçons, tout en travaillant rudement pour son compte. En effet, à peine à terre, comprenant tout ce qui lui avait manqué, il s'était jeté dans l'étude avec une sorte de remords — celui de l'homme qui, faute de science, s'était trouvé au-dessous de sa tâche !

— Oui ! répétait-il souvent. Si, à bord du *Pilgrim*, j'avais su tout ce qu'un marin devait savoir, que de malheurs auraient été épargnés !

Ainsi parlait Dick Sand. Aussi, à dix-huit ans, avait-il terminé avec distinction ses études hydrographiques, et, muni d'un brevet par faveur spéciale, il allait commander pour la maison James W. Weldon.

Voilà où en était arrivé par sa conduite, par son travail, le petit orphelin recueilli sur la pointe de Sandy-Hook. Il était, malgré sa jeunesse, entouré de l'estime, on pourrait dire du respect de tous ; mais la simplicité et la modestie lui étaient si naturelles, qu'il ne s'en doutait guère. Il ne soupçonnait même pas, bien qu'on ne pût lui attribuer ce qu'on appelle des actions d'éclat, que la fermeté, le courage, la constance déployés dans ses épreuves, avaient fait de lui une sorte de héros.

Cependant, une pensée l'obsédait. Dans les rares loisirs que lui laissaient ses études, il songeait toujours au vieux Tom, à Bat, à Austin, à Actéon, du malheur desquels il se prétendait responsable. C'était aussi un sujet de réelle tristesse pour Mrs. Weldon, que la situation actuelle de ses anciens compagnons de misère ! Aussi, James Weldon, Dick Sand et Hercule remuèrent-il ciel et terre pour retrouver leurs traces. Ils y réussirent enfin, grâce aux correspondants que le riche armateur avait dans le monde entier. C'était à Madagascar — où l'esclavage, d'ailleurs, allait être bientôt aboli — que Tom et ses compagnons avaient été vendus. Dick Sand voulait consacrer ses petites économies à les racheter, mais James W. Weldon ne l'entendit pas ainsi. Un de ses correspondants négocia l'affaire, et un jour, le 15 novembre 1877, quatre noirs frappaient à la porte de son habitation.

C'étaient le vieux Tom, Bat, Actéon, Austin. Les braves gens, après avoir échappé à tant de dangers, faillirent être étouffés, ce jour-là, sous les embrassements de leurs amis.

Il ne manquait donc que la pauvre Nan à ceux que le *Pilgrim* avait jetés sur cette côte d'Afrique. Mais, la vieille servante, on ne pouvait la rendre à la vie, non plus que Dingo. Et, certes, c'était miracle que ces deux êtres seulement eussent succombé en de telles aventures !

Ce jour-là, cela va sans dire, il y eût fête dans la maison du négociant californien, et le meilleur toast, que tous acclamèrent, ce fut celui que porta Mrs. Weldon à Dick Sand, "au capitaine de quinze ans !"

FIN.

LE TESTAMENT D'ALEXANDRE II

Le testament de feu l'empereur de Russie a été retrouvé trois jours après la mort du souverain. Les exécuteurs testamentaires sont les grands ducs Michel, Vladimir, Alexis et le prince Souvarow.

Le czar, qui n'avait, en montant sur le trône, qu'une fortune personnelle fort réduite, laisse environ pour 40 millions de dollars de valeurs, or, etc.

Son fils, le czar, hérite pour sa part de 30 millions de roubles ; l'épouse morganatique, princesse Dolgorouki, 18 millions ; quelques membres de la famille, serviteurs, etc., sont mentionnés dans le testament.

Dans cette immense fortune, économisée en vingt six ans de règne, ne sont pas compris les palais, châteaux, domaines, fermes, etc., ni les bijoux, objets d'art, armes précieuses, collections de curiosités antiques, peintures militaires et autres.

Plusieurs salles du Palais d'Hiver sont remplies de choses précieuses, et, à l'occasion du 25^e anniversaire de son règne, Alexandre II avait reçu, le 2 mars 1880, une quantité énorme de cadeaux précieux.

Pour s'expliquer l'origine de cette grande fortune, il ne faut pas oublier que le produit des mines d'or de l'Oural et de la Sibérie deviennent la propriété personnelle de tout empereur régnant.

— L'annonce dans notre journal d'une nouvelle machine pour semer toutes sortes de grains est un sujet qui intéresse tous les cultivateurs. Le prix courant jusqu'ici a été de \$70 à \$100 chaque machine. Le bas prix et la garantie qu'il est égal à toute autre machine est une satisfaisante recommandation.

SUGGESTIONS AUX CULTIVATEURS

Nous croyons utile d'attirer l'attention de nos lecteurs sur les suggestions suivantes publiées dans l'*American Agriculturist*, et dont nous empruntons la traduction au *Moniteur Acadien* que nous devons féliciter de l'intérêt qu'il porte à l'agriculture :

Ne tournez jamais le sol quand il est si humide qu'il séchera en grosses mottes dures. La terre est trop humide pour être labourée quand la côte de la charrue ne reste pas claire et nette en passant dans la raie. Le succès de la récolte dépend en grande partie de la préparation convenable du sol qui doit recevoir la semence. Non-seulement le sol doit être bien ameubli, profond et dégagé, il faut encore qu'il renferme tous les éléments essentiels à la nourriture des plantes.

Ce serait folie d'attendre une bonne récolte d'une pièce de terre mal préparée, manquant des éléments, et de la nourriture propre aux légumes ou au grain qu'on y dépose.

La première semence de grain qu'on doit faire est celle du blé du printemps qu'on doit semer aussitôt que la terre est propice. Puis vient l'avoine. Dans des conditions favorables l'orge est un grain sûr et profitable, et ne doit pas être considérée comme propre qu'à la brasserie. Il n'y a pas de meilleur grain pour soigner les chevaux, et quand il est moulu avec du blé d'inde, c'est une excellente nourriture pour le bétail et les jeunes porcs. L'orge à deux rangs rend plus que l'orge à six rangs, mais n'obtient pas un prix aussi élevé sur le marché. On doit le semer fort, 2½ boisseaux à l'arpent. L'orge viendra bien dans tout sol bon et bien préparé, mais préfère une terre argileuse et meuble.

Les betteraves ont besoin d'être semées de bonne heure. On diffère beaucoup d'opinion sur l'avantage de faire tremper et g-rmer la graine avant de la semer. Quand on le fait, on doit la surveiller de près et on doit la semer dès qu'on voit sortir quelques germes. En l'asséchant de terre gypseuse on peut la semer plus facilement. Par ce traitement on obtient une prompt germination, et les jeunes plantes prendront l'avance sur les mauvaises herbes.

On ferait bien de planter les patates de bonne heure, surtout si on doit les vendre et qu'elles trouvent un débouché facile. Les premières plantées paient le mieux ; celui qui est le premier sur le marché en a la crème. Les *early roses* ont encore leur place parmi les variétés préférées.

La récolte la plus essentielle sur la ferme, c'est le foin. Meilleur est le système de culture, plus le foin devient important, tant à cause de sa valeur intrinsèque que du bon effet qu'il a sur les récoltes qui doivent lui succéder. Les prairies et les pâturages, pour rendre de leur mieux, ont souvent besoin d'un fertilisant stimulant. Deux cents livres de guano ou de nitrate de soda, font souvent plus que doubler la récolte et rapportent un gros profit sur le prix de revient. Des prés améliorés signifient une plus grande abondance de lait, de fromage, de beurre et de bœuf, et les animaux prospèrent sur une ferme pourvue de gras et abondants pâturages, et le propriétaire est certain de prospérer. Il faut donc veiller avec soin à l'aménagement des prairies.

Les vaches devant mettre bas doivent recevoir des soins tout particuliers tant sous le rapport de la nourriture que sous celui du traitement. Le bon foin constitue la meilleure nourriture ; il faut éviter l'excès de nourriture, car chez les vaches de race surtout il y a danger de la fièvre de lait ou de l'enflure de la gorge. On doit les soigner fort peu avant qu'elles mettent bas, c'est le meilleur préventif, et les traire aussitôt qu'elles ont mis bas. On doit faire attention au pis, et dès qu'il commence à durcir ou à être fiévreux, le laver avec de l'eau froide pour réduire l'inflammation. Il est bon de laisser têter le veau si le pis a besoin d'être traité. Gardez les génisses qui viennent des plus belles vaches et ainsi vous améliorerez constamment votre race de bétail. Une chétive vache n'est pas profitable, on doit l'engraisser et "s'en défaire" sans garder

de sa progéniture. En les soignant avec soin, on peut élever les veaux sur le lait écrémé en remplaçant la crème par un peu de farine de graine de lin en pain.

A mesure que le temps se réchauffe, les moutons voient leurs poux augmenter en nombre et en activité. Une forte décoction de tabac dans l'eau, qu'on leur frotte sur le dos, les fera disparaître. Les agneaux devenus grands font dépérir leur mère. Ce à quoi il faut parer en donnant une abondance de riche nourriture aux brebis. Les agneaux peuvent commencer à manger à quatre ou cinq semaines.

Les porcs ont besoin d'un endroit propre ; les truies qui doivent rapporter sont tenues à part avec une abondance de litière soit de paille coupée ou de déchets.

Les chevaux qu'on a entretenus avec soin seront prêts et en état, le printemps, d'entreprendre les travaux de la saison. Quand ils commencent à muer, ils ont la peau irritée ; une once de parties égales de soufre et de crème de tartre, qu'on mélange dans leur ration pendant quelques jours, fera disparaître cette irritation. On ne doit pas négliger de les brosser souvent. Du grain moulu, mêlé à du foin coupé trempé suffiront pour une ration. Une ration de betteraves ou de patates tranchées est nécessaire de temps à autre. Pour un grand nombre d'amateurs de chevaux, une ration occasionnelle de patates est un remède contre les vers. Quoiqu'il en soit, elles améliorent la condition générale du cheval d'une manière positive. La grande chose est de conserver la santé et la force du cheval, car c'est lui qui doit faire la plus grande somme des travaux du printemps. A l'approche de la mise bas, les juments poulinières doivent être laissées libres dans un carré et recevoir le plus doux traitement possible, puisque le tempérament et les dispositions du poulain en dépendent beaucoup.

Les volailles commencent à trouver leur vie en fourrageant ; un peu de grain matin et soir suffira pour les tenir en état de pondre. Les poules couveuses ont besoin d'avoir de bons nids propres placés dans des endroits tranquilles. La nourriture et l'eau doivent être à leur portée. Les poussins doivent être soignés à de fréquents intervalles, et ayant la précaution de ne pas leur donner trop de nourriture.

Il y a beaucoup d'ouvrage de compris dans le "nettoyage" qu'il faut faire au printemps. Toutes les accumulations de saletés, de déchets, de cendres, etc., qui se sont faites pendant l'hiver, doivent être enlevées autant pour la mine que pour la santé. Râtelez les cours et donnez à la maison et dépendances une apparence propre et coquette. On peut consacrer avec avantage les jours de pluie et de mauvais temps à nettoyer et réparer les outils et à mettre tous les instruments et machines aratoires en bon état. On peut faire bien des choses propres à sauver du temps, dans l'atelier, tandis qu'il fait mauvais au dehors. Le fermier qui sait employer tous ses instants possède une des premières qualités essentielles au succès.

Il est très important, pour le cultivateur, de prévoir avec certitude la pluie deux ou trois jours à l'avance, car il peut régler ses travaux en conséquence. Le baromètre le lui annonce, mais on n'a pas toujours un baromètre sous la main ; d'ailleurs, les oscillations du mercure dans le tube de cet instrument n'indiquent réellement que le degré de pression atmosphérique. Or, il est un pronostic infailible et à la portée de tout le monde. Lorsque, pendant le beau temps, on aperçoit, épars dans le ciel, de petits nuages blancs, immobiles, diaphanes, échevelés, et affectant la forme de saule-pleureur ou de palmier, la pluie tombe deux ou trois jours après l'apparition de ce phénomène. S'il se révèle à la suite du mauvais temps, ce n'est plus qu'une indice d'humidité atmosphérique.

— On vient de réussir à fabriquer de la vaisselle avec du papier, aux Etats-Unis.

LA TUNISIE CATHOLIQUE

La province d'Afrique et surtout ce que nous appelons aujourd'hui la Tunisie, regut de bonne heure le bienfait de la foi : Saint Photine (la *Samaritaine*) y prêcha l'Evangile à Carthage, avec son fils Joseph, qui fut martyrisé ensuite à Rome sous Néron.

La foi chrétienne fit dans ces contrées d'immenses et rapides progrès. Le célèbre Dr Tertullien, né à Carthage, écrivait dans son *Apologie du christianisme* : "Nous sommes d'hier, et cependant nous remplissons vos villes, vos îles, vos forteresses, vos municipes, vos assemblées, vos camps eux-mêmes, vos décuries, le palais du souverain, le sénat, le forum : nous ne vous laissons que les temples de vos faux dieux."

Pour constater le rôle brillant que l'Eglise d'Afrique a joué dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, il suffit de nommer saint Cyprien, évêque de Carthage, célèbre par ses écrits autant que par son martyre ; le grand docteur de l'Eglise, saint Augustin ; saint Fulgence, l'éloquent évêque de Ruspina ; saint Eugène, de Carthage, qui, chassé par la persécution, vint mourir dans le diocèse d'Albi, etc.

Cette illustre Eglise a passé avec gloire d'abord par les dix grandes persécutions comme le reste de la chrétienté, et ensuite par les persécutions non moins cruelles des rois vandales, hérétiques ariens et ennemis acharnés des catholiques.

L'Afrique chrétienne a produit aussi des femmes qui font l'orgueil de l'Eglise.

Nommons d'abord la plus grande peut-être des mères chrétiennes, l'illustre sainte Monique, qui pleura pendant quinze années les égarements de son fils, et qui fut récompensée de ses prières et de ses larmes par un *saint Augustin*. Nous ne pouvons ne pas parler ici de ces martyrs, célèbres, sainte Perpétue et sainte Félicité, dont l'Eglise a usuré les noms au canon de la messe.

Et comme nous voudrions pouvoir donner ici le nom d'une autre héroïque mère ! Un homme la rencontre courant dans la rue, avec un petit enfant sur les bras.

— Oh allez-vous si vite ? lui dit-il.

— Je vais à l'église, c'est-à-dire au martyre ; le tyran doit y faire massacrer tous ceux qui ne voudront pas renoncer à la foi.

— Mais vous allez faire périr votre petit enfant ; vous auriez dû le laisser à la maison, le confier à quelqu'un.

— Dieu m'en préserve ; je veux que mon enfant vienne aujourd'hui en paradis avec moi.

Voici ce que dit un écrivain anglais à propos de la question des liqueurs :

"Peut-on jamais croire qu'en Angleterre il se dépense pour une valeur de £130,000,000 chaque année pour les liqueurs, quand cependant les autorités religieuses démontrent constamment combien l'usage de ces liqueurs est dommageable." Il ajoute : "Près de 3,000,000 de personnes sont aujourd'hui dans les maisons des pauvres par cause de l'abus des liqueurs, ou y sont venues dans le cours de l'année."

DÉMÉNAGEMENT. — L. J. A. Surveyer a transporté son stock de FERRONNERIE, POELE, etc., de la rue Craig au No. 188, rue Notre-Dame, (vis-à-vis la partie ouest du palais de justice.)

Reçus et à recevoir un grand nombre d'articles nouveaux et utiles ; on trouvera aussi les fameux SÈCHOIRS A RIDEAUX, patente de Gilray, et aussi ESCABEAUX patentés, etc. L. J. A. Surveyer, 188, rue Notre-Dame (Enseigne du Cadenas d'or).

MM. Gravel et Thibault donnent avis au public, et en particulier à leur nombreuses pratiques, qu'ils ont maintenant le plus bel assortiment de Tweed Ecossais, Anglais et Canadien, Drap, Serge et Tricot qu'il soit possible de trouver. Leurs prix sont des plus modérés. Ainsi donc si vous voulez être bien servis et acheter à bon marché pour argent comptant, rendez-vous chez Gravel et Thibault, 587, rue Ste-Catherine.

N. B. Nous invitons aussi les Dames à venir examiner notre département de Mode, nous ne doutons pas qu'elles seront émerveillées de l'élégance de nos chapeaux. Venez donc immédiatement pour choisir.



Dingo, le dépistant, lui sauta à la gorge



Et la godille brisée par une balle vola en éclats

GRAVURES DU FEUILLETON



TIRAILLEURS ARABES FAISANT PARTIE DE L'ARMÉE FRANÇAISE.

ÇA ET LA

—M. Emile de Girardin, le grand journaliste lib.-penseur, a reçu les sacrements de l'église avant de mourir.

—A un encan tenu à New-York, ces jours derniers, une vache de la race dite Jersey a rapporté \$3,000.

—Les Révds. Pères Jésuites travaillent activement à l'établissement d'un collège dans la vallée de l'Ottawa, à Nominungue.

—Un gros diamant vient d'être trouvé au cap de Bonne-Espérance. L'heureux trouveur a refusé 750,000 piastres pour la moitié de son diamant.

—Suivant toutes les prévisions, le recensement de 1881 dans Québec-Est va donner une augmentation de près de 4,000 personnes.

—Depuis quelque temps, le bruit circulait que la petite vérole causait des ravages à Cacouna, à la Rivière-du-Loup et aux autres places d'eau environnantes, mais des lettres reçues de ces derniers endroits démentent cette rumeur.

1812.—M. Jacques Poupert, cultivateur de Laprairie, est décédé à l'âge de 99 ans. M. Poupert était un vétérinaire de la guerre de 1812, et avait servi comme sous-officier dans un régiment de volontaires.

—Une colonie de 84 personnes à St.-Pierre, Minnesota, se compose d'une femme, de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants avec leurs maris et leurs femmes.

—A l'occasion de l'inauguration du monument de Salaberry, le chemin de fer du Sud-Est va émettre des billets de passage à moitié prix, bons du 6 au 8 juin inclusivement.

—Un excentrique de Harrisville, Vt., a bâti une petite maison à quarante pieds dans les airs, sur un arbre, et veut y demeurer. Il contrefait Poiseau, s'est fait faire des ailes et prétend vivre et mourir comme un goëlu.

—On travaille à établir dans le village de Lachine, une manufacture de couvertes de laine. Le capital souscrit est de \$30,000. Les promoteurs de l'entreprise sont MM. Worden, Pilow, Hosmer, Hervey et Lacroix.

—A Glen's Falls, N.-Y., il y a une rue Montcalm ; dans la plupart des villages manufacturiers, il y a des "Petit Canada." A Spencer, un quartier qui s'appelle "Manitoba." A Worcester, nous avons les rues Lamartine, Lafayette et Lodi. A Manchester il y a la rue Beauport. Peu à peu l'influence française canadienne se fait sentir.

—Un aubergiste de Chicago offre une prime à celui qui boira le plus à son comptoir pendant une journée. A ce compte-là nous verrons bientôt l'entrepreneur de pompes funèbres offrir des primes aux familles qui enterreront le plus de leurs membres pendant la saison des melons et des concombres.

—La cour du Banc de la Reine dans l'Ontario est saisie d'une nouvelle cause impliquant le conflit de juridiction entre le pouvoir fédéral et les autorités provinciales. Il s'agit de savoir si les législatures ont le droit d'imposer la condamnation aux travaux forcés pour offenses contre l'acte de licences. La cause a été plaidée savamment et le jugement réservé.

—On dit que la Société Saint-Joseph de Montréal, doit assister en corps, à l'inauguration du monument de Salaberry à Chambly. C'est une excellente idée et d'autres sociétés devraient la suivre en envoyant des délégations ; quelques maisons d'éducation feront peut-être aussi la même chose, à l'exemple du collège de Sainte-Marie de Monnoir.

—Madame Creston, la tireuse et équestrienne, est morte à New Haven, la semaine dernière. Parmi ses exploits, on raconte les suivants : Elle tirait sur une pomme que son mari tenait dans ses dents

et l'abattait à tout coup, et cela pendant qu'elle était sur la trapèze ; elle fendait une balle sur la lame d'une épée et elle envoyait voler une pièce de monnaie des doigts de son mari, d'un coup de pistolet.

CANONISATION DE CHRISTOPHE COLOMB

M. le comte de Roselly de Lorgues a eu récemment à Rome l'honneur d'une audience particulière, et a montré au Pape la collection précieuse des *Postulata* en faveur de la canonisation de Christophe Colomb. Ces documents, lisons nous dans l'*Univers*, sont au nombre de 534, et constituent une sorte de vote d'acclamation de l'épiscopat. On compte jusqu'ici comme signataires : 16 cardinaux, 5 patriarches, 97 archevêques, 335 évêques. D'autres prélats font parvenir leurs *Postulata* à M. Roselly de Lorgues. Léon XIII s'est plu à louer le zèle de cet illustre découvreur, et a témoigné de son désir de voir élever aux honneurs des autels l'homme de la Providence qui a donné la moitié du monde à Jésus-Christ.

On sait qu'il appartient aux ordinaires de demander l'introduction de la cause après avoir recueilli les témoignages. L'évêque de Saint-Domingue serait au nombre des prélats disposés à prendre l'initiative à ce sujet.

DÉPLORABLE EXPULSION

L'*Estafette* donne de longs et intéressants détails sur l'expulsion des religieuses de la Mère de Dieu de la maison de la Légion d'honneur, aux Loges.

Hier, vers deux heures et demie, le général Rousseau, secrétaire général de la Légion d'honneur, en uniforme, accompagné MM. Dutell et Petil, attachés à la chancellerie, se présentait à la maison des Loges pour signifier aux religieuses de la mère de Dieu la décision du grand chancelier qui les remplace par des institutrices laïques, et procéder, en même temps, à l'installation de ces dernières. Ils furent reçus par la supérieure générale, qui remit les clefs au général, et lui fit connaître qu'une partie des religieuses avait déjà quitté la maison.

Depuis mardi, en effet, les religieuses étaient parties par groupes ; ce jour là, quatorze d'entr'elles étaient provisoirement à Ecouen ; mercredi, le docteur Edouard Lamarre, avait accompagné au couvent de Picpus les religieuses malades. La supérieure générale a affirmé au général Rousseau et à ses compagnons que les vingt religieuses se trouvant encore dans la maison, s'en iraient aujourd'hui avec regret, mais sans qu'il fût besoin d'avoir recours à des moyens violents.

Ce matin, à sept heures, l'abbé Charvel, curé de Saint-Germain, assisté de plusieurs membres du clergé de la localité, a célébré la sainte messe, les sœurs y assistaient, ainsi que leurs remplaçantes laïques arrivées au nombre de quinze environ, toutes décorées de leurs insignes. On comptait environ 140 élèves.

Pendant toute la matinée, la route qui conduit de Saint-Germain aux Loges a été parcourue par de nombreuses voitures de maîtres, de louage et des omnibus remplis de gens venant dire adieu aux religieuses.

A dix heures, une centaine de femmes et une vingtaine d'hommes appartenant à l'aristocratie du faubourg Saint-Germain se trouvaient réunis dans l'établissement où tout le monde s'était donné rendez-vous. L'entrevue avec les religieuses a été très-touchante ; tous les assistants avaient des larmes aux yeux. La supérieure générale et les religieuses, quoique fort émues, ont remercié les personnes qui en ce moment suprême étaient venues aux Loges.

Les religieuses de la Mère-de-Dieu sont établies depuis soixante-quinze ans aux Loges, elles laissent dans le cimetière 243 corps.

Il est aussi question de supprimer, outre les religieuses, les deux aumôniers des Loges, mais sur les instances de l'évêque de Versailles, un des aumôniers l'abbé d'Leuis est maintenu en fonctions.

JEUX D'ESPRIT ET DE COMBINAISONS

Adressez les communications concernant ce département aux "Jeux d'esprit, bureaux de L'OPINION PUBLIQUE, Montréal."

No. 234.—CHARADE.

Mon premier excite toujours l'admiration, Mon second, choc violent, cause une contusion, Et mon tout marque la quantité, l'avantage, Avec lui je n'en souhaite pas davantage.

Madame E. B., Deschambault.

No. 235.—VERS A COMPLÉTER

Cette romance fut composée par M. L. P. Ségur pour l'impératrice Joséphine. La reine Hortense en fit la musique et la chanta à l'empereur lorsqu'il se préparait à partir pour Wagram.

Vous me quittez pour aller à la XXXXXX ; Mon triste cœur suivra partout vos XXX ; Allez, volez au temple de XXXXXX ; Suivez l'honneur, mais ne m'oubliez XXX.

A vos devoirs, comme à l'amour XXXXXX, Cherchez la gloire, évitez le XXXXXX ; Dans les combats où l'honneur vous XXXXXX, Distinguez-vous, mais ne m'oubliez XXX.

Que faire, hélas ! dans mes peines XXXXXXXX ? Je crains la paix autant que les XXXXXXXX ; Vous y verrez tant de beautés XXXXXXXX, Vous leur plairez !... mais ne m'oubliez XXX.

Oui, vous plairez et vous vaincrez sans XXXXXX, Mars et l'Amour suivront partout vos XXX ; De vos succès gardez la douce XXXXXXXX, Soyez heureux, mais ne m'oubliez XXX !

No. 236.—RÉBUS TYPOGRAPHIQUE.

L L L | L L L | L L L | L L L | L L L | L L L
L L L | L L L | L L L | L L L | L L L | L L L

ENFANTILLAGE

No. 237.—Bébé commence à connaître les noms des TESM qu'il mange ainsi que ceux des SBINOSOS qu'il boit, aussi nous dira-t-il facilement les dix noms de ceux-ci : NAPI, INV, AUE, LUBINOLO, EBUFO, TIGOG, EUVA, SREPANID, DASELA, GAFERMO.

No. 237.—MOTS EN LOSANGE

Sceptre de la régente ;
Voiture fatigante ;
Partisan malheureux ;
Peintre le plus fameux ;
Une fausse dévote ;
Général malheureux ;
Le bec d'une linotte.

V. P., Isle Dupas.

SOLUTIONS

No. 222. Laval.—No. 223. N. Aine. Haine. Heine. Aisne.—No. 224. Louis-e.—No. 225. Mur-mure.—No. 226. Adam, 30 ans, et Eve 16 ans.—No. 227.

R
J E T
J A I O N
R E L I Q U E
T O Q U E
N U E
E

ONT DEVINE :

Mlle Eva Ranger, St-Polycappe, 5 ; Mlle G. L., Québec, 5.

V., P., Isle Dupas, 5 ; Is. E. Lepage, Québec, 4 ; E. L., Trois-Rivières, 5 ; J. E. Dupuis, Sherbrooke, 9 ; S. H., Ottawa, 5.

LA RELIGION AUX ETATS-UNIS

Un correspondant américain du journal anglais le *Post* rend un beau témoignage au clergé américain :

"Les prêtres, dit-il, exercent une certaine influence sur un grand nombre d'hommes qui ne partagent point leur croyance. L'indifférentisme existe en Amérique dans une proportion plus grande qu'on ne le croit généralement."

Les personnes qui tombent dans cette manière de vivre et de penser, ajoute à ce sujet le correspondant américain du *Monde* de Paris, qui cite ce trait, ont été élevés par le protestantisme. Mais leurs ministres ont perdu toute influence sur eux, et s'ils ne sont pas devenus infidèles, ils s'en rapprochent beaucoup dans la pratique. Un de mes amis me disait dernièrement : "Je vis dans un hôtel ou *boarding house*, avec 25 gentlemen et 15 ladies ; trois de ces gentlemen vont à l'église, deux sont catholiques, les 23 autres n'y vont jamais. Quant aux ladies, sept sont catholiques et fréquentent l'église, les autres n'y vont pas."

Cette proportion est la même dans tous les pays. Eh bien ! les indifférents ont un curieux respect, une grande estime pour les prêtres catholiques, et je regrette de le dire, ils n'ont pas ce respect pour le clergé protestant ; ils voient les prêtres catholiques durs au travail, sacrifiant leur temps à un service qui n'offre rien de séduisant, refusant tous les plaisirs de la vie, et cela avec une face gaie et un cœur content ; ils ont de modestes habitations, un pauvre traitement. Les ministres protestants ont de belles demeures, et les honoraires d'un secrétaire d'Etat. Ils vivent avec leurs femmes et leurs enfants et ne font que deux sermons par semaine.

Cela frappe l'esprit de l'américain ; "au mépris de tous ses préjugés, il dédaigne son ministre et montre une sincère admiration pour le prêtre catholique, si dévoué, si honnête et si simple." Il est bon d'entendre ainsi les protestants juger le clergé si calomnié en Europe.

Mères ! Mères !! Mères !!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

Une toux et un mal de gorge doivent être arrêtés. La négligence est souvent la cause d'une maladie de poumons ou d'une consommation incurable. LES TROCHISQUES DE BROWN pour les Bronchites ne causent aucun danger à l'estomac comme les sirops et pectorales, mais agissent directement sur les parties malades ; soulageant l'irritation, guérissant l'Asthme, Bronchites, Rhumes, Catarrhe et maux de Gorge, et les autres maladies auxquels sont sujets les orateurs publics et les chanteurs. Depuis trente ans que ces TROCHISQUES sont en usage, ils n'ont fait que gagner en popularité. Ce n'est rien de neuf, mais ils ont été expérimentés depuis bien longtemps et ils ont mérité d'être rangés au nombre de ces rares remèdes qui procurent une guérison certaine dans le siècle où nous vivons. Vendu partout à 25 cents la boîte.

LE JEU DE DAMES

Adressez toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'OPINION PUBLIQUE, Montréal.

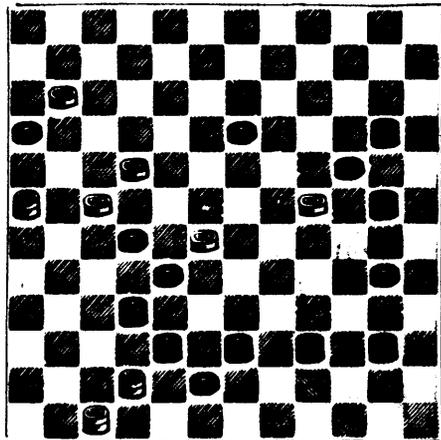
Solutions justes du problème 266

Québec : MM. N. Langlois J. Lemieux.

Composé par M. P. D. LÉFOURNEAU, North Brookfield, Mass.

PROBLÈME No. 268

NOIRS.



BLANCS

Solution juste du problème 266

Les Blancs jouent de		Les Noirs jouent de	
63	58	35	22
23	16	2	15
69	62	56	52
65	60	52	54
64	68	67	56
71	64	31	44
20	14	21	8
19	13	8	19
72	65	54	71
58	45	71	38
32	10	19	32
16		5 et gagnant.	

LES ÉCHECS

MONTRÉAL, 2 juin 1881.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPER, 698, rue St-Bonaventure, Montréal.

SOLUTIONS JUSTES

Problème No. 272.—MM. M. Toupin, H. Lafrenière, A. Buisson, T. Gagnier, Montréal; Un amateur, Ottawa; J. Beland, Québec; L. O. P. Sherbrooke.

NOUVELLES.

—Dans le match entre les amateurs de Saint-Louis et M. Mackenzie, que nous avons annoncé dans notre dernier numéro, le champion américain avait gagné dix parties et fait une remise à la date du 22 mai.

—La scène de Café représentée sur le couvert du Brentano's Chess Monthly est copiée d'après une ancienne gravure de la Régence de Paris, en 1840, et empruntée au Palamède. Les portraits, le couvert et le titre du journal ont été faits à la plume, puis photographiés sur la gélatine et gravés par l'acide. Pour des gravures de ce genre, elles sont considérées comme bien réussies.

—Une intéressante et très vive lutte a eu lieu dernièrement au "Divan," Londres, dans laquelle MM. Blackburne et Steel jouaient en consultation contre MM. Zukertort et Hoffer. Le match consistait en deux parties; la première fut gagnée par les Anglais et la seconde par leurs opposants.

—Dans le tournoi du "Manhattan Chess Club" que nous avons annoncé il y a quelque temps, la position des joueurs était comme suit le 18 mai :

Table with 4 columns: Gagne, Perd, Nulle. and names of players like M. de Visser, Louis Cohn, F. M. Teed, etc.

—Nous empruntons au Globe-Démocrate, de St-Louis, la fin de partie ci-dessous qui s'est rencontrée dans une partie jouée récemment par M. C. Maurian, de la Nouvelle-Orléans :— M. M'a., qui manœuvrait les pièces noires, sacrifia une tour dans le but de conduire le PCD à Dame, mais ce plan a été adroitement déjoué par M. Maurian qui, par un coup aussi brillant qu'inattendu, gagna la partie en quelques coups.

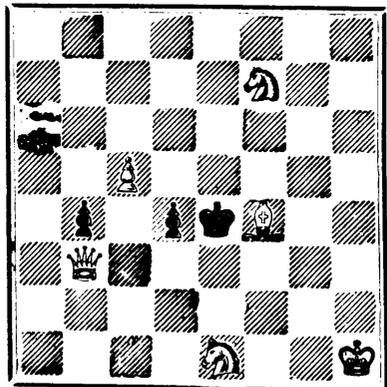
Table with 2 columns: Blancs, Noirs. and moves like 1 R 6e TD, 1 R 7e TR, etc.

Les Blancs jouent et gagnent.

PROBLÈME No. 274.

Composé pour L'Opinion Publique par M. J. FAYSSÉ, père, Beauvoisin (Gard), France.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et font mat en 4 coups.

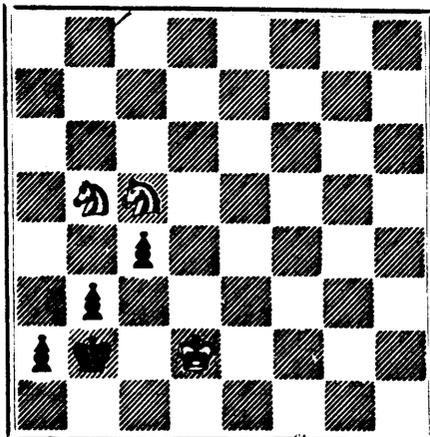
SOLUTION.—No. 272.

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. and moves like 1 C 3e FD, 1 R ou P joue, etc.

FIN DE PARTIE No. 20.

Composé par M. B. HORWITZ. (Du Chess Monthly).

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION.—No. 20.

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. and moves like 1 C 4e T, échec, 1 R 8e C (A), etc.

(A) Si: 1 R 8e T; 2 C 3e T, P 6e F, échec; 3 R P, P 7e C; 4 C 7e F, échec, etc.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 28 mai 1881.

Table for FARINE with columns \$ C. and \$ C. listing items like Farine de blé de la campagne, etc.

GRAINS

Table for GRAINS listing items like Blé par minot, Pois, Orge, etc.

LAITERIE

Table for LAITERIE listing items like Beurre frais à la livre, Beurre salé, etc.

VOLAILES

Table for VOLAILES listing items like Dindes (vieux) au couple, Dindes (jeunes) do, etc.

LÉGUMES

Table for LÉGUMES listing items like Pommes au baril, Patates au sac, etc.

GIBIERS

Table for GIBIERS listing items like Canards (sauvages) par couple, Canards (sauvages) do, etc.

VIANDES

Table for VIANDES listing items like Bœuf à la livre, Lard do, Mouton do, etc.

DIVERS

Table for DIVERS listing items like Sucre d'érable à la livre, Sirop d'érable au gallon, etc.

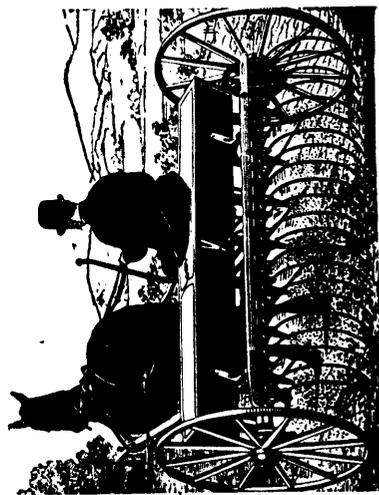
Marché aux Bestiaux

Table for Marché aux Bestiaux listing items like Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs., Bœuf, 2me qualité, etc.

Table listing items like Poin, 1re qualité, par 100 boîtes, Poin, 2me qualité, etc.

ACCESSOIRE AMÉLIORÉ DE MANN

ajouté aux Rateaux à cheval pour semer à la volée les grains et les fertilisants



garantie de semer toutes sortes de graines ou de fertilisants, en quelque quantité requise. Peut être ajouté à n'importe quel Rateau, mai... spécialement aux Rateaux de COSSIT.

No. 81, RUE MCGILL, MONTREAL.

DEMANDEZ DES CIRCUAIRES

Ecole d'Agriculture de L'Assomption

Enseignement GRATUIT théorique et pratique. \$6.00 par mois donnés aux élèves boursiers par le Conseil d'Agriculture.—COURS de 2 ans, comprenant Géométrie, Arithmétique, Orthographe, Agriculture, dans toutes ses parties, Art Vétérinaire, Droit Rural, etc.—PRACTIQUE: 8 heures l'été, 4 heures l'hiver.—VACANCES: en janvier et février.

CONDITIONS D'ADMISSION: — Application par écrit au Directeur de l'Ecole, être âgé d'au moins 15 ans, bien constitué, muni d'un certificat de moralité par le curé ou le maire de la paroisse de l'applicant, savoir lire, écrire et chiffrer. Cette école est la plus avantageuse sous tous rapports pour les jeunes gens qui se destinent à l'agriculture.

Jos. GAUDET, Ptre, Directeur. J. J. MARSAN, 6or, M. C. A., Professeur et gérant.

70 CARTES DE VISITES avec votre nom. — En 10c caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes: Bouquets, Oiseaux, Chromos, Paysages, etc.

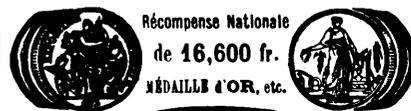
ARTICLES REQUIS

SECHOIRS A RIDEAUX, TONDEUSES pour l'herbe, COUTEAUX à manches opals tout à fait nouveaux, Ustensils de cuisine émaillés, ROULEAUX et CORNICHEs à Rideaux, FIL Galvanisé pointé pour clôture, à très-bon marché chez

L. J. A. SURVEYER,

198, Rue Notre-Dame.

(En face du Palais de Justice.)



QUINA-LAROCHE ELIXIR VINEUX

(Extrait des 3 Quinquinas)

Apéritif. Fortifiant. Fébrifuge.

recommandé contre

les AFFECTIONS D'ESTOMAC.

ANÉMIE, MANQUE DE FORCES,

SUITES DE COUCHEs, LANGUEUR,

FIÈVRES INVÉTÉRÉES, etc.

PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT & LES PHARMACIES.

Agents pour le Canada, MM. Laviolette et Nelson, 209, rue Notre-Dame, Montréal.

DEMANDEZ LA POUDRE à PÂTE VICTORIA La seule Certifiée Pure par le PROF. J. BAKER EDWARDS, Analyste. TOUS LES ÉPICIERS Manufacturée par D.G. BROUSSEAU & CIE. RUE NOTRE DAME 7 MONTREAL.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix Cartonné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine.—et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches) Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché 10c.—\$3.00 la douzaine.

S'adresser à

LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

AVIS AUX PHOTOGRAPHES

A louer, garni et meublé, l'un des plus anciens éta blissements de Montréal

Y compris chambre obscure, lentilles et tout l'appareil nécessaire avec 10,000 négatives, ameublement, échantillons de cadres, boîtes, etc. Situé dans le centre des affaires, dans l'un des meilleurs endroits de la ville. Conditions très modérées.

S'adresser à

BURLAND LITHOGRAPHIC CO.

"L'INTENDANT BIGOT"

PAR JOSEPH MARMETTE

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centins. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser à

LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

ORGUE A VENDRE

Fait par un des meilleurs manufacturiers de la Puissance, un excellent instrument, sera vendu à bon marché.

S'adresser au bureau de ce journal.

LA POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS

ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Évêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché.....\$1.00 même par la poste.....\$1.20

S'adresser à

LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

M. J. H. BATES, Agent d'Annonces (bâtisses du Times), est autorisé à signer tous contrats pour annonces, à nos plus bas prix. L'Opinion Publique.

NOUVEAU PROCÉDE.

PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Lithographie Burland,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME

Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Éditeurs des ELECTROTYPIES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et tout les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE !

AVIS!

The Scientific Canadian

AND

PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes

TELLE QUE

ORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AILLÉ POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN

Conjointement avec le

PATENT OFFICE RECORD

Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être :

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITHO. BURLAND,

PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR,

5 et 7, RUE BLEURY,

Décisions judiciaires concernant les Journaux

10. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

20. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

30. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

40. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (LIMITÉE).